

DÉCEMBRE 2024



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

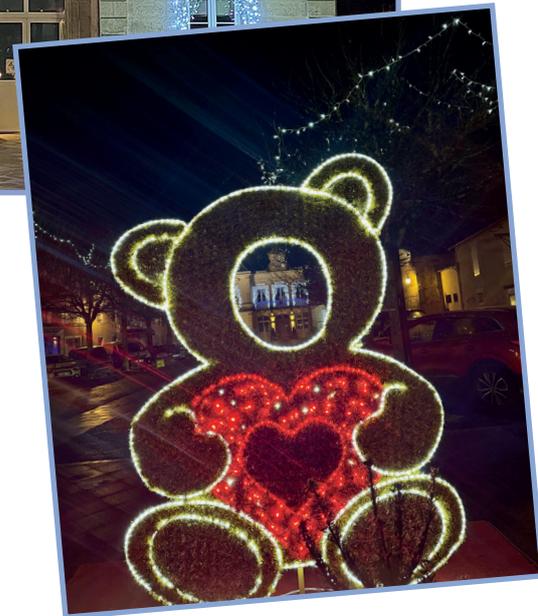
VILLE PRUDENTE



ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

# BULLETIN MUNICIPAL

## LE PETIT MAIRAT AU FIL DE L'OSME



### SOMMAIRE

- LE MOT DU MAIRE - COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS
- VIE DE LA COMMUNE
- VIE DES ÉCOLES

- VIE DES ASSOCIATIONS
- VIE INTERCOMMUNALE
- EXPRESSION DES ÉLUS
- INFORMATIONS PRATIQUES

# MAIRIE

TOUTES LES DEMANDES PEUVENT ÊTRE FAITES AUX DEUX SECRÉTARIATS

## AIGRE

Du lundi au vendredi  
De 9h à 12h 30 et de 14h à 17h 30  
Le samedi matin sur rendez-vous  
☎ 05 45 21 10 56

## VILLEJÉSUS

Lundi et jeudi  
De 14h à 17h30  
Et sur rendez-vous  
☎ 05 45 21 10 21

Mail : [contact-aigre@aigre.fr](mailto:contact-aigre@aigre.fr) • Site Internet : [www.aigre.fr](http://www.aigre.fr)

Page Facebook : [MairieAigre](https://www.facebook.com/MairieAigre)

### LES ÉLUS

Le Maire et les Adjointes tiennent une permanence tous les matins. Les prises de rendez-vous s'effectuent par téléphone auprès des secrétariats de Mairie.

#### LE MAIRE

Renaud COMBAUD

#### LES MAIRES DÉLÉGUÉS

Renaud COMBAUD (Aigre)  
Brigitte FOURÉ (Villejésus)

#### LES ADJOINTS

Brigitte FOURÉ, chargée de l'Attractivité du territoire  
Sylvie BRIS, chargée des Affaires scolaires et des Ressources humaines  
Raphaël BOUCARDEAU, chargé du Matériel technique et de l'agriculture

#### LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Christian MÉGRET, chargé des cimetières et du suivi des travaux d'eau et d'assainissement  
Nathalie RENARD, chargée de la protection des animaux  
Émilie ROUX, chargée de l'Action sociale et de la prévention routière  
Marie JARRY, chargée du tourisme, des loisirs et de la vie associative  
Guillaume DENIS, chargé de la sécurité et à la prévention  
Dominique HYVERNAUD-PINEAU chargé de la revitalisation du territoire et du suivi des manifestations locales

#### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Evelyne BERTRAND - Lê-Xuân LAIRAUD - Olivier GEOFFRION - Tanguy GAILLARD -  
Nicole DELUSSET - Damien TRILLAUD - Hugues CLÉMENT - Christophe TYRÉ -  
Patricia RANOUIL - Amandine GUILLAUME - Nadia CAILLAUD - Pierre GUYOT - Amandine BERNARD

### PERMANENCES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX Canton de Charente Nord



Brigitte FOURÉ et Fabrice GEOFFROY

**MAIRIE D'AIGRE de 11h00 à 12h00**

**Jeudi 16 janvier - Jeudi 20 février - Jeudi 20 mars**

**Jeudi 17 avril - Jeudi 19 juin**

**ET SUR RENDEZ-VOUS**

*Pour plus d'informations, merci de contacter le 05 16 09 75 15 ou 05 16 09 69 78*

## LE MOT DU MAIRE



*Chères Aigrinoises et Chers Aigrinois,  
Chères Villesalémoises et Chers Villesalémois,*

*Alors que j'écris ces quelques lignes, l'année 2024 s'achève, avec son lot de joies mais aussi de tristesses. Il faut savoir aller de l'avant ; je pourrais ainsi paraphraser Martin Luther King qui disait : « Croyez en vos rêves et ils se réaliseront peut-être, croyez en vous et ils se réaliseront sûrement ».*

*En 2024, votre municipalité s'est pleinement investie pour mener à bien de belles réalisations. L'école maternelle gérée par le SIVOS a vu ouvrir une quatrième classe (c'est suffisamment rare pour être souligné !) qui accueille les élèves de Toute Petite Section. Au Lotissement Valtaud, à Villejésus, 12 lots viabilisés sont sortis de terre pour accueillir de nouvelles familles sur notre commune. Je pense, aussi, au bar-restaurant « La Cagouille » dont les travaux vont s'achever pour une ouverture espérée au premier semestre. La réhabilitation du deuxième étage de la Mairie d'Aigre est terminée, de même que l'aménagement d'une Maison d'assistantes maternelles au sein des locaux de l'ancienne communauté de communes (derrière La Poste), dont les jardins vont désormais devenir des espaces publics. L'aménagement des abords de l'église d'Aigre touche à sa fin, la désimperméabilisation des sols sur la place des Halles également, et nous allons désormais pouvoir nous projeter sur l'effacement des réseaux à Saint-Aubin.*

*L'année 2024 aura été marquée par de beaux événements qui ont rythmé Aigre et Villejésus ! Je remercie vivement nos associations et les bénévoles qui s'y investissent. Soulignons que de belles actions ont eu lieu en particulier pour Octobre rose et le Téléthon. Comme chaque année, il convient de mettre en lumière le travail de l'association des commerçants, et la réussite du traditionnel Marché de Noël.*

*Dans la même dynamique, vos élus et agents municipaux continueront à s'investir au service de notre commune en 2025, pour des projets en faveur de notre territoire, de ses habitants, de ses associations, et de ses entreprises. Nous aurons le plaisir de vous retrouver, afin de passer en revue la rétrospective de l'année 2024 et de se projeter sur l'année 2025, à l'occasion de la cérémonie des vœux accompagnée de son moment de convivialité le vendredi 3 janvier à 18h15 à la salle des fêtes d'Aigre.*

*D'ici-là, au nom de l'ensemble des conseillers municipaux et des agents communaux, je vous souhaite un Joyeux Noël, et une belle et heureuse année 2025 synonyme de joie et santé pour vous et vos proches !*

*Renaud Combaud  
Maire d'Aigre*

## Compte-rendu du 7 Juin 2024

Désignation du secrétaire de séance.  
Brigitte FOURÉ est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1<sup>er</sup> mars 2024 à l'unanimité.  
Nadia CAILLAUD demande que plus de chiffres et de bilans d'opérations soient mentionnés dans les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal.

## ATTRACTIVITÉ

### **Opération programmée d'amélioration de l'habitat : Projet de la communauté de communes et engagement de la commune**

En 2022, la Communauté de Communes Cœur de Charente a décidé de lancer une étude pré-opérationnelle pour définir le programme d'intervention pour l'amélioration de l'habitat. Celle-ci est en lien avec la convention « Petites Villes de Demain » valant Opération de Revitalisation de territoire (ORT) pour la commune d'Aigre, adoptée en juillet 2022.

Dans un contexte où le territoire intercommunal n'est actuellement couvert par aucun dispositif sectoriel d'amélioration de l'habitat privé, la mise en place d'une animation territoriale d'un programme de rénovation de l'habitat privé constitue un enjeu majeur sur le territoire pour répondre aux besoins d'amélioration des logements et pour limiter les situations de précarité énergétique et d'inadaptation ainsi qu'inciter à la création de logements locatifs dans le parc privé existant.

Ainsi, au regard des tendances et enjeux mis en évidence dans le cadre l'étude pré-opérationnelle, la Communauté de Communes Cœur de Charente souhaite engager, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat communautaire (OPAH) sur 3 ans sur l'ensemble du périmètre intercommunal (50 communes). 250 logements seraient à réhabiliter sur le territoire Cœur de Charente.

Dans ce dispositif, les communes « Petites villes de demain » joueront une place particulière, en abondant certaines subventions, sur leur périmètre. La commune d'Aigre peut intervenir en soutien des aides aux travaux sur les bases suivantes :

Pour les propriétaires Bailleurs, projets situés dans le périmètre de l'ORT :

Habiter Mieux > 10% du montant hors taxe des travaux recevables Anah, subvention plafonnée à 3 000€ ;

Transformation d'Usage > 10% du montant hors taxe des travaux recevables Anah, subvention plafonnée à 3 000€ ;

Ma Prime Logement Décent > 10% du montant hors taxe des travaux recevables Anah, subvention plafonnée à 3 000€ ;

Il convient de définir les aides que la commune souhaite apporter, et d'autoriser le Maire à signer la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec l'ensemble des partenaires.

Les crédits d'aide à la rénovation des façades votés par le Conseil Municipal pourraient être basculés sur ce dispositif. Le Conseil Municipal donne un accord de principe sur ce projet.

### **Mise à jour du dossier d'enfouissement du réseau aérien dans le village de Saint-Aubin**

Le Maire présente au Conseil l'avancement du dossier concernant l'enfouissement du réseau aérien dans le village de Saint-Aubin, avec le bureau d'études BETG, à la suite de l'avis favorable avec remarques émis par le Comité d'enfouissement des réseaux.

Le dossier est en cours de réalisation et sera envoyé aux membres du Conseil municipal.

## CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Robin Venon, responsable du service technique prendra ses fonctions le 10 juin prochain.

### Recrutement d'un apprenti au service technique

Le Maire rappelle que la commune a participé à la campagne de recensement des intentions de recrutement d'apprentis, afin de bénéficier des financements des contrats de formation correspondants par le CNFPT.

Après analyse de l'ensemble des demandes réceptionnées, et délibération du conseil d'administration du CNFPT le 17 avril dernier, le CNFPT a alloué le financement des frais de formation d'un apprenti pour l'année 2024 à notre collectivité.

Il convient de définir les modalités de recrutement et les missions confiées à l'apprenti.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer les démarches de recrutement d'un apprenti.

## AFFAIRES SCOLAIRES

### Avancement du projet de mutualisation du service de restauration scolaire avec le collège

Le Maire présente les conclusions de la réunion avec le Conseil départemental et le Collège sur l'avancement du projet de mutualisation du service de restauration scolaire avec le collège. 350 rattachés seraient concernés, 50% de collégiens et 50% de maternelles et élémentaires.

Ce projet est possible à l'horizon de septembre 2025, en prévoyant les moyens nécessaires en fonctionnement (redéploiement de deux agents et contribution à définir) et en investissement (mise à disposition de matériel et fonds de concours pour les travaux).

L'investissement du projet est estimé à 305 000 € HT. Deux conventions seront à conclure, d'une part en investissement, d'autre part en fonctionnement ; il est proposé d'établir un groupe de travail technique à ce sujet (ressources humaines et questions financières).

Dans l'attente, il convient de programmer aussi le mode de fonctionnement de la restauration scolaire pour l'année 2024-2025. L'EPHAD Habrioux devrait rouvrir son service de restauration au mois de septembre et étudiera la faisabilité de livrer les repas aux écoles publiques pendant l'année scolaire 2024/2025.

Le Conseil Municipal accepte la signature des conventions susmentionnées. Le mode de fonctionnement sera présenté une fois que toutes les modalités auront été définies.

### Point sur l'ouverture de la classe de TPS à l'école maternelle « Les petits de l'Osme »

Le Maire, Président du SIVOS, confirme l'ouverture de la classe de Très Petite Section (TPS) à l'école maternelle « Les petits de l'Osme », avec 16 élèves inscrits.

Les travaux ont été revus et vont être programmés pour cet été.

Il convient de prévoir la mise à disposition de Maryline Favre, agent muté depuis le SIVOS Fouqueure-Tusson. Accord du Conseil municipal pour une mise à disposition à compter du 1<sup>er</sup> septembre.

Une participation exceptionnelle aux frais de fonctionnement pourrait être sollicitée par le SIVOS avant la fin de l'année civile 2024.

Accord du Conseil municipal.

## ANIMATION DU TERRITOIRE

### Fonctionnement de l'activité cinéma

Il est rappelé que la municipalité, sous l'impulsion d'Evelyne Bertrand, en lien avec le CRCATB (Contact Rural Cinéma Argence Tardoire Bonnieure), organise des projections de cinéma à la Salle des fêtes d'Aigre, une fois par mois le mercredi après-midi, avec une séance complémentaire lors des petites vacances scolaires.

Conformément aux nouveaux statuts de CRCATB, il est nécessaire qu'une association locale adhère à CRCATB. Le Comité d'Organisation de la Foire exposition du Pays d'Aigre – Comité des Fêtes d'Aigre, «Section Fêtes», a accepté d'adhérer au CRCATB. Les trois membres désignés pour représenter l'association sont Marie Jarry (titulaire), Sylvie Bris (suppléant) et Sylvie Geoffrion (suppléant).

En complément, le Maire propose de conventionner pour la mise à disposition de la salle, et l'accompagnement de Bastien Orgé pour la gestion administrative et logistique.

Accord du Conseil Municipal.

## ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

### Vente d'une parcelle pour mise à l'alignement d'une propriété rue du puits de l'amour

Le Maire présente au Conseil municipal la demande de M. Aufrère pour acheter une parcelle de terrain (environ 37m<sup>2</sup>) pour permettre la mise à l'alignement de sa propriété située rue du Puits de l'Amour. Il propose la signature d'un acte administratif et laisse le soin au Conseil municipal de préciser les conditions. Nadia Caillaud suggère de recourir plutôt à un acte notarié.

Accord du Conseil Municipal pour la vente, aux conditions suivantes : prix de 10€/m<sup>2</sup>, l'acquéreur prendra à sa charge les frais de clôture en pierre et les frais d'acte notarié.

### Décision modificative budgétaire

Une décision modificative budgétaire distribuée en séance est approuvée.

### Mise à jour des zones d'accélération des énergies renouvelables

Le Maire rappelle au Conseil municipal la loi d'accélération de 2023 qui a introduit une disposition majeure en matière de planification territoriale et qui prévoit que les communes puissent définir, après concertation des habitants, des « zones d'accélération » favorables à l'accueil des projets d'énergie renouvelables.

En juillet, le Conseil municipal a défini deux zones prioritaires pour des installations photovoltaïques, conformément au PLUi :

Bois de la sablière (parcelles AK 3 et AK 4)

Réserve de l'ASA Aume Couture (parcelles AK0205 AK0091 AK0192 AK0207 AK0106 AK0119 AK0107 AK0203 ZB0157)

De plus, il a été rappelé l'opposition à tout projet éolien sur le territoire communal.

Le Conseil municipal présente deux sollicitations nouvelles pour des projets photovoltaïques sur les communes, sur des terrains en friche :

Les Chebannes (propriété de M. Michel Perrain)

Bois Billon (propriété de la commune)

Avis favorable du Conseil Municipal.

## QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Le Maire fait le point sur la pollution accidentelle de l'Aume au lisier et son impact sur la faune. Les pièces du dossier sont demandées à la Préfète, dans un courrier cosigné du Maire, du Président du SIAEP et du Président du SMABACAB.
- ✓ Le Maire fait part au Conseil Municipal de la lettre adressée à Rachida Dati, Ministre de la Culture, sur les préoccupations de la commune concernant l'attitude de l'Architecte des Bâtiments de France et la demande de révision du processus de classement du château de Crève-Cœur.
- ✓ Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'avancement de la procédure opposant la commune d'Aigre à la famille Réveillaud dans l'affaire de la propriété du chemin traversant le parc. Le chemin étant propriété communale (chemin rural), le portail pourra être déposé.
- ✓ Le Maire et Brigitte Fouré font le point sur l'avancement du domicile groupé SOLIHA ; il y a du retard dans les travaux, mais une nouvelle phase de travaux s'engage (particulièrement visible avec la pose de l'échafaudage dans la Grande Rue).
- ✓ Le SIVOS de Fouqueure – Tusson – Bessé – Villejésus a acté le départ de la commune historique de Villejésus du SIVOS.
- ✓ La communauté de communes envisage le dé-transfert de la compétence bibliothèque aux communes. Il convient d'y être vigilant et d'envisager le transfert des charges.
- ✓ Bois billon : Le transfert des familles sur le terrain provisoire serait terminé au 31 juillet. Le nettoyage du terrain actuel par les familles se ferait en août. Début des travaux par la communauté de communes en septembre.
- ✓ Le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Bastié refuse la proposition de la commune d'Aigre d'acquérir son garage rue des gaillards au prix de 5000 €. Elle a trouvé un acheteur à 15 000 €. Il est décidé de ne pas préempter.
- ✓ Avis favorable de la ligue de foot pour la création d'un bloc vestiaires. Le Maire a reçu Monsieur ORTIZ, architecte qui présentera prochainement ses premières esquisses.
- ✓ Les archives de la Charente ont restitué une partie des archives d'Aigre et de Villejésus détenues dans leurs locaux, comme sollicité par le Maire et le Conseil municipal.
- ✓ Le pôle mobilité Emmaus-Ruffec organisera des cours de code dans la petite salle de la Mairie. Une convention de mise à disposition gratuite sera signée entre les deux parties.
- ✓ Le département s'engage à planter un arbre dans chaque commune labellisée Terres de jeux 2024 afin de compenser le bilan carbone de l'évènement jeux de PARIS 2024. Le Conseil Municipal propose que l'arbre soit planté à l'ancienne CDC.
- ✓ Le projet éolien d'ABOWIND de Charente-Boixe est consultable en Mairie.
- ✓ Le refuge de l'angoumois est en redressement.
- ✓ Patricia Ranouil et Nadia Caillaud demandent des informations sur le projet de Maison d'Assistantes Maternelles. Le Maire rappelle les éléments présentés en Conseil municipal lors de précédentes réunions, notamment la liste des travaux envisagés et des entreprises retenues (il est rappelé que l'adaptation des locaux est à la charge de l'association qui porte le projet). Il précise que l'agrément a été obtenu pour l'accueil de 12 enfants (trois assistantes maternelles). Le loyer a été fixé à 210 € par mois.
- ✓ Concernant le lotissement Valtaud, les envois ont été faits aux Notaires, Agents immobiliers et Pavillonneurs ; des mesures de publicité se poursuivent.

## Compte-rendu du 4 Juillet 2024

Désignation du secrétaire de séance.

Guillaume DENIS est nommé secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 juin 2024

Nadia Caillaud rappelle sa demande concernant les plans de financement définitifs des opérations d'investissement non renseignés dans le PV. Le Maire précise que les plans de financements finaux des opérations ne peuvent être présentés que lorsque le décompte général définitif des travaux est payé et que toutes les subventions accordées ont été versées. Il indique que les plans prévisionnels ont été présentés régulièrement et seront mis à jour au fur et à mesure de l'engagement des travaux et de l'obtention des subventions. Il a prévu de communiquer les plans dans une réunion de la Commission « Administration Générale et Finances ».

Patricia Ranouil interpelle le Maire sur l'ordre du jour de la réunion du Conseil Municipal, pour le point relatif à la consultation de l'emprunt inscrite pour le lotissement Valtaud qui apparaît en « attractivité » plutôt qu'en « administration générale et finances ». Cette consultation n'a pas été présentée en réunion de commission. Le Maire précise que l'ordre du jour prévoit le lancement de la consultation auprès des banques. Les offres seront présentées et débattues à une prochaine réunion de la commission « administration générale et finances ».

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le Maire a transmis à chaque Conseiller Municipal l'avant-projet d'aménagement du village de Saint-Aubin qui n'avait pas pu être présenté à la précédente réunion.

## ATTRACTIVITÉ

### **Point sur le classement du Château de Crève-Cœur au titre des monuments historiques**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il avait sollicité un échange avec la Directrice régionale des Affaires culturelles, qui s'est tenu le 19 juin. Il a fait part des remarques de la municipalité concernant le non-respect de la procédure, et les désaccords sur le fond du dossier.

Un périmètre délimité des abords va être élaboré à l'initiative de la DRAC.

Un courrier est envoyé au Préfet de Région pour solliciter le retrait de l'arrêté de classement (en attente du retour).

A ce jour, trois dossiers d'urbanisme ont posé difficulté dans le périmètre de 500 mètres (couleur crépi, remplacement huisseries et pose de panneaux photovoltaïques).

Il informe le Conseil Municipal de l'exécution prochaine de l'arrêté de mise en demeure d'enlever le portail sur le chemin rural ; Le Tribunal Administratif ayant débouté les consorts Réveillaud de leur demande de référé suspensif.

### **Lotissement Valtaud : lancement d'une consultation pour la réalisation d'un emprunt**

Le Maire rappelle les montages financiers présentés lors de la réunion du 5 avril dernier afin de définir le prix de vente du mètre carré des lots viabilisés. La proposition à 22 € le mètre carré a été retenue par le Conseil Municipal, ce qui impliquait une subvention du budget communal d'un montant de 54 389.48 €. Le Maire propose au Conseil Municipal de lancer une consultation auprès des banques pour un emprunt de 60 000 €. Accord du Conseil Municipal.

## Présentation des devis validés pour les réfections de voirie

Le Maire présente les devis de l'entreprise Bernard TPGT validés par la commission Cadre de vie pour les réfections de voirie à Aigre et à Villejésus conformément à l'enveloppe inscrite au budget primitif.

- Aire de repos du Redour : 10 311.84 € TTC
- Chemin des Marais route de Saint-Fraigne : 16 975.44 €
- Chemin du Moulin à vent : 12 165.84 €
- Chemin de l'aire du Redour à La Fontaine des bugets ancienne décharge : 14 429 €
- Réfection des entrées de la salle des fêtes d'Aigre : 3 238.96 €

## Mise à jour du zonage d'assainissement collectif à Villejésus

Le Maire informe les élus de la réalisation, par la communauté de communes qui détient la compétence assainissement, d'une étude relative à la révision du zonage d'assainissement à l'échelle de la Communauté de Communes Cœur de Charente. La CDC doit en effet délimiter, après enquête publique :

1. Les zones d'assainissement collectif où elles sont tenues d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées ;
2. Les zones relevant de l'assainissement non collectif où elles sont tenues, afin de protéger la salubrité publique, d'assurer le contrôle des installations d'assainissement non collectif, et si elles le décident, leur entretien.

L'étude a pris en compte la sensibilité du milieu, les contraintes au niveau de l'habitat, l'aptitude des sols à l'assainissement non collectif, les nouvelles filières (compactes ou micro stations), l'impact financier des projets d'assainissement collectif et le PLUI.

A l'issue de cette étude, des projets de nouveaux zonages d'assainissement ont été établis, notamment sur notre commune :

Assainissement collectif : les Bourgs d'Aigre et de Villejésus, les villages de Saint Mexant, l'Ouche et la Chaussée ;

Assainissement non collectif : reste du territoire d'Aigre (notamment le village des Granges).

Les modifications sont donc l'ajout en assainissement collectif d'une partie de la Rue de la Croix du Perret, de la Rue de la Potonnerie et de l'intégralité de la Rue Basse, et la suppression du village des Granges.

Christophe Tyré demande à quel terme peuvent être réalisés ces travaux d'assainissement dont les études durent depuis de nombreuses années.

Le Maire précise que le projet d'assainissement des zones exposées ci-dessus dépendent de l'avancement du projet sur la commune de Tusson, celui de Villejésus reste en priorité 2.

## AFFAIRES SCOLAIRES

### Ouverture de la classe de TPS à l'école maternelle « Les petits de l'Osme » - participation financière exceptionnelle au SIVOS de l'école maternelle

Le Maire, Président du SIVOS, rappelle l'ouverture de la classe de Très Petite Section (TPS) à l'école maternelle « Les petits de l'Osme », avec 16 élèves inscrits. Une participation exceptionnelle aux frais de fonctionnement est sollicitée par le SIVOS pour couvrir les frais de fonctionnement engagés, à hauteur de 500€ par enfant scolarisé en TPS au 1<sup>er</sup> septembre.

Accord du Conseil Municipal.

Le Maire informe le Conseil Municipal du rejet de la demande de subvention déposée auprès du Département pour l'aménagement de la 4<sup>e</sup> classe. Le Conseil Départemental a exclu du dispositif « Soutien à l'initiative locale et environnementales » les SIVOS et Communautés de Communes. Conjointement avec les maires membres du SIVOS, il a adressé une lettre de réclamation au Président du Conseil Départemental, le bâtiment de l'école maternelle ayant une vocation intercommunale.

## Création du Conseil municipal des jeunes

Le Maire propose de créer un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour les enfants d'Aigre du CE2 à la 6<sup>e</sup> scolarisés. Ce conseil a pour vocation de représenter les jeunes de la commune, de favoriser leur implication dans la vie locale, et de leur permettre de proposer et de participer à des projets communaux. Sylvie Bris présente le projet travaillé en commission.

Le CMJ est composé de jeunes élus qui font acte de candidature avec lettre de motivation et projets.

Le CMJ a pour missions :

- De représenter les jeunes de la commune auprès des instances municipales.

- De formuler des avis et des propositions sur les projets concernant la jeunesse et les affaires locales.

- D'initier et de participer à des projets citoyens, culturels, sportifs, et solidaires.

La durée du mandat serait de deux ans.

Patricia Ranouil demande comment seront sélectionnés les jeunes. Le Maire répond que la commission étudiera le nombre des retours effectués : le principe est plutôt d'inciter la participation du plus grand nombre à cette sollicitation démocratique.

Accord du Conseil Municipal.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

### Travaux d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques rue des 7 Portes : convention de mise à disposition du terrain et plan de financement

Suite à la décision du Conseil municipal, le SDEG propose l'implantation d'une borne de recharge rapide pour les véhicules électriques, rue des 7 Portes. Il convient d'autoriser la signature d'une convention. Cette installation est prise en charge par le SDEG et la CD Cœur de Charente.

Accord du Conseil Municipal.

### Mise en œuvre du Compte financier unique

Le compte financier unique (CFU) se substituera au compte administratif et au compte de gestion au plus tard à partir de l'exercice 2026. Notre collectivité remplit les conditions pour y être éligible. Il est proposé la mise en œuvre du compte financier unique (CFU) à compter de l'exercice 2024 pour le budget principal et les budgets annexes.

Accord du Conseil Municipal.

### Bornage et achat de parcelles Impasse de l'Atelier

Le Maire informe le Conseil Municipal que Didier Dupuy serait vendeur à l'euro symbolique, après bornage, de la moitié de l'Impasse de l'Atelier qui est propriété privée de Monsieur Didier Dupuy (l'autre moitié est propriété communale), en contrepartie il demande le classement de la voie dans le domaine public et de la réalisation des réseaux pour le raccordement des immeubles de la commune et de M. Dupuy à l'assainissement collectif. M. Dupuy prendra à sa charge les frais liés au raccordement au sein de sa propriété.

Accord du Conseil Municipal.

### **Bornage et achat de parcelles Rue des Charrières et Rue des Gaillards**

Afin de créer un cheminement doux avec un accès direct entre les équipements publics du parc des Charmilles et de l'ancienne CDC vers le cœur de bourg d'Aigre, le Maire propose de faire une offre d'achat aux propriétaires des parcelles dans l'alignement entre la sortie du Parc des Charmilles et du jardin de l'ancienne communauté de communes (M<sup>me</sup> Andrée Berton, M. Christophe Thiphonnet, M<sup>me</sup> Alette Parachaud et M. Francis Chauvet).

La surface estimée serait de 400 m<sup>2</sup>

Une subvention pourrait être sollicitée auprès du Conseil départemental au titre du PDIPR.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à négocier avec les différents propriétaires concernés, conformément aux transactions déjà réalisées dans le bourg d'Aigre (ex : achat derrière la maison de santé) au prix de 10 € le m<sup>2</sup>.

### **Modifications de noms de rue et mise à jour du plan de classement de la voirie**

Le Maire fait part des sollicitations d'administrés en raison de confusion sur des noms de rue à Aigre, à savoir :

- Rue du Renclos et Lotissement Le Renclos,
- Rue de La Broussette et Lotissement La Broussette,
- Il indique la nécessité de modifier ces dénominations.

Il convient aussi de dénommer deux espaces publics :

- Passage Justaud : entre la Grande Rue et la Place des 7 Portes
- Place du 19 mars 1962 : Espace enherbé à côté de l'Espace Martin

Un courrier a été adressé aux riverains concernés, les informant d'une proposition de nom de rue :

- Rue de la Broussette – rue Madeleine Normand
- Rue du renclos – rue du collègue

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte les noms de rues, après consultation des riverains, et noms des espaces publics énumérés ci-dessus.

### **Présentation des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT**

*2024-27 : Vente de deux concessions cinquantennaires au cimetière communal d'Aigre.*

## QUESTIONS DIVERSES

✓ Affaire Beaumanoir/Commune d'Aigre : Madame Beaumanoir attaque la commune sur des arrêtés retirés et avance que la commune d'Aigre n'a pas la compétence habitat et qu'elle est confiée à l'EPCI. La commune a transféré sa compétence mais conserve la police de l'habitat.

Accompagné de l'avocat M<sup>e</sup> CALMELS, la commune poursuit la procédure.

✓ Une DETR d'un montant de 87 789.80 € est accordée pour la construction de vestiaires de football au stade des Pommeries.

✓ La Commune a passé un contrat avec la société TOTEM pour l'implantation d'une antenne hertzienne dans la cour de la poste.

Les indemnités d'occupation n'ont pas été encaissées depuis 2022. La régularisation pour les années 2022, 2023 et 2024 sera versée pour une somme globale de 1500 €. Cette antenne inutile depuis le passage à la fibre sera prochainement démontée.

✓ La demande de subvention DETR sur le projet de réhabilitation de l'école élémentaire d'Aigre est rejeté sur cet exercice pour être redéposée ultérieurement, comme convenu entre le Maire et la Sous-préfète. Le projet sera représenté sur 2025.

✓ Le SDEG informe le Maire de la baisse du tarif du gaz (fournisseur Gaz de Bordeaux) de plus de 15% pour l'année 2025 et de la baisse de l'électricité (fournisseur Ekwateur) de plus de 16% pour 2025.

✓ L'association en cours de création pour la pratique du squash à Aigre a été retenue pour sa participation au budget participatif du département. Les votes auront lieu du 23 septembre au 21 octobre 2024.

✓ Christophe Tyré alerte le Conseil Municipal sur un caisson de climatisation installé rue terrassier à Saint-Mexant et qui empiète fortement dans la voie publique. Cela risque d'être gênant pour les travaux de voirie FDAC qui débiteront prochainement.

✓ Marie Jarry interroge Nadia Caillaud, Vice-Présidente de la CDC Cœur de Charente, en charge des équipements communautaires sur l'avancement des travaux à l'aire couverte. Ces travaux seront réalisés prochainement. Elle l'alerte aussi sur les problèmes sanitaires des vestiaires du dojo intercommunal. Nadia Caillaud indique que cela n'avait pas été porté à sa connaissance mais qu'elle s'en occupe.

✓ En réponse aux questions de Brigitte Fouré, Nadia Caillaud indique que la végétalisation et la signalétique des abords de Maison de santé seront réalisés prochainement. Les aménagements ont été vus avec Jérôme du PETR.

✓ Pas de réunion du Conseil Municipal au mois d'août.

## Compte-rendu du 3 Septembre 2024

Désignation du secrétaire de séance  
Brigitte FOURÉ est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

### ATTRACTIVITÉ

#### **Lotissement Valtaud : Résultat de la consultation pour la réalisation d'un emprunt**

Le Maire rappelle les échanges lors du précédent Conseil municipal. Le plan de financement du lotissement Valtaud, validé par le Conseil municipal au mois d'avril avec un prix de commercialisation du lotissement fixé à 22 € HT/m<sup>2</sup>, fait apparaître une recette des ventes estimée à environ 281 000 €, avec une subvention du budget communal d'environ 54 000 €.

Par conséquent, et à la suite d'un point effectué avec le Conseiller aux décideurs locaux, il a été décidé de lancer une consultation en vue de réaliser un emprunt d'un montant de 60 000€ pour couvrir le reste à charge. Le Maire présente le résultat de la consultation, analysée par les commissions « Attractivité » et « Administration générale et finances » auprès de 5 banques : CRÉDIT AGRICOLE, CRÉDIT MUTUEL, LA BANQUE POSTALE, LA CAISSE D'ÉPARGNE et L'AGENCE FRANÇAISE LOCALE. Après analyse des offres, le Maire propose de retenir l'offre de la banque postale en remboursement trimestriel aux taux de 3.53 %.

Accord du Conseil Municipal.

La commercialisation des lots est lancée. Des flyers ont été imprimés. Des banderoles aux entrées de bourg seront prochainement installées.

#### **Point sur les projets commerciaux en cours**

Boulangerie, 6 grande rue ; immeuble vidé et dératé. Un géomètre a été missionné pour procéder aux relevés de l'immeuble et fournir des plans à l'ASEME. Le permis de construire pourrait être déposé en octobre. Durée des travaux 6 à 9 mois. L'ouverture de boulangerie pourrait avoir lieu en juillet-août 2025.

Changement de propriétaire du salon d'esthétique de Karine JEUNE repris par Chloë PRÉVAUTEL.

Nouvelles boutiques en cours d'aménagement

- Salon esthétique : 45 grande rue
- Vente maroquinerie, poterie : 43 grande rue

Approche pour un magasin de lunettes

« Le village du parc » ouvrira prochainement. La visite de la commission de sécurité aura lieu le 20 septembre prochain. Monsieur Lolli gérant est également propriétaire et vendeur de l'ancienne pharmacie à Aigre. Prix de vente 195 000 €.

## Bilan de l'opération de réhabilitation des façades

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal a voté en 2021 un règlement en faveur de l'octroi de subvention auprès des habitants. La mise en valeur du patrimoine bâti étant une préoccupation majeure des élus, la commune participe financièrement aux projets privés de ravalement de façades en centre-ville. Un bilan est présenté aux élus.

- Année 2021 : 1 dossier présenté et accepté. Aide accordée 367 €
- Année 2022 : 2 dossiers présentés et acceptés. Aides totales accordées 2 925 €
- Année 2023 : 1 dossier présenté et accepté. Aide accordée 1 303.83 €

Aide totale versée sur l'opération 4 595.33 €.

Il a été proposé de mettre fin à ce dispositif pour basculer les crédits sur l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) lancée par la communauté de communes à compter de 2025, et ainsi créer un « bonus communal ». Accord du Conseil Municipal

## Travaux pour le bar-restaurant « La Cagouille »

Le chantier a débuté le 26 août dernier. Les réunions de chantier ont lieu le jeudi matin. Les travaux devraient être terminés en début de premier semestre. Présentation du plan de financement au 3 septembre. Montant des travaux estimés à 399 952.86 € HT (hors acquisition de l'usufruit et de la licence IV). Les recettes escomptées sont estimées aujourd'hui à 247 144.27 €.

## CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

### Aménagement de la place des Halles

Le maire informe le Conseil municipal que les bornes pour les raccordements électriques (pour la Foire expo, etc...) ont été installées par le SDEL. Le compteur électrique a été remplacé. La désimperméabilisation des sols et la création des tranchées électriques devraient avoir lieu fin septembre (société VITI TP). Ensuite, les raccordements électriques seront réalisés en régie. Les bornes du marché de la place de l'hôtel de ville seront également remplacées.

### Démarrage des travaux des Terrains locatifs des gens du voyage à Bois Billon

Le Maire informe que la Communauté de communes a demandé aux voyageurs de déménager sur le terrain provisoire. Ainsi, le chantier porté par la CDC va débuter en septembre. Le Maire a demandé que les conventions prévoient bien une interdiction de rester sur le terrain provisoire au-delà de la durée du chantier.

Une famille s'est installée sans demander l'autorisation sur le terrain provisoire. La CDC les a mis en demeure de quitter rapidement le terrain.

## AFFAIRES SCOLAIRES

### Participation à l'investissement pour la classe de TPS à l'école maternelle (SIVOS)

La classe de Toute Petite section a ouvert à la rentrée 2024 à l'école Maternelle d'Aigre « Les petits de l'Osme ». C'est une réussite collective grâce aux élus, équipes enseignantes et agents. Le montant HT des investissements s'élève à la somme de 27 145 € (hors main d'œuvre - travaux en régie - estimée à 2 000 €). Le FCTVA sera avancé par le SIVOS. Le SIVOS de l'école Maternelle a obtenu une DETR de 40 % et une subvention du département de 20%.

Conformément à l'article 6 des statuts du SIVOS de l'école Maternelle, les investissements sont financés par une participation des communes adhérentes au SIVOS au prorata du nombre d'habitants en référence au dernier recensement. Le montage financier incluant la participation de chaque commune. La commune d'Aigre suite au retrait du SIVOS de Tusson Fouqueure de la commune historique de Villejésus participera sur la base de 1639 habitants.

Il convient d'autoriser le versement d'un fonds de concours en subvention d'un montant de 5601€.

Accord du Conseil Municipal.

## Bilan de la rentrée scolaire

Ecole maternelle : 76 élèves inscrits à la rentrée et répartis-en 4 classes. Dominique Gélot devient ATSEM de la classe de TPS avec la nouvelle enseignante. Maryline FAVRE, mutée à la commune d'Aigre suite au retrait de la commune historique de Villejésus du SIVOS de Fouqueure Tusson et mise à disposition du SIVOS de l'école Maternelle pour assurer les fonctions d'ATSEM en classe de moyenne section. La classe de TPS sera pérennisée à la rentrée 2025/2026.

## Ecole élémentaire : 90 élèves inscrits à la rentrée répartis en trois classes

CP-CE1-CE2 : 43 (classe flexible)

CE2-CM1 : 23

CM2 : 24

## Collège :

174 élèves sont inscrits à la rentrée scolaire 2024/2025. Les enfants des classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> partent trois jours au jeux paralympiques.

Cécilia AUER n'a pas souhaité renouveler son contrat de 8 heures à la commune (6 heures surveillance cantine et cour et 2 heures de ménage à l'espace France Service). Elle sera remplacée provisoirement par Cécile Maudet à l'école et pas Alexandra Goremchem à l'entretien de l'espace France Service.

Léa Fachin employée au Centre de loisirs d'Aigre pourra poursuivre le remplacement de Cécilia en surveillance de cantine et cour à compter du mois d'octobre.

## Restauration scolaire : fonctionnement pour l'année 2024-2025

Le laboratoire départemental n'a pas validé la livraison des repas à l'école élémentaire pour la rentrée scolaire 2024/2025. Pour le mois de septembre 2024, un agent de l'EHPAD Habrioux est mis à disposition de la commune pour assurer la préparation des repas au restaurant scolaire. Il est proposé de renouveler la convention précédemment signée.

Pour le reste de l'année scolaire 2024-2025, les repas de la cantine scolaire seront ensuite assurés directement par le service de restauration de l'EHPAD Habrioux.

La facturation continuera à être effectuée par la mairie comme auparavant, et selon les mêmes conditions.

## ANIMATION DU TERRITOIRE

### Projet d'ouverture d'une salle de sport

Le Maire rappelle les échanges au sein de la commission Animation du territoire, à la suite d'une sollicitation pour l'ouverture d'une salle de sport à Aigre par madame Laura CUENOUD. Elle souhaite faire un « test » de son activité pendant un an, avant de pérenniser ce projet (le cas échéant) dans un local adapté (à trouver).

Dans l'attente, les élus ont proposé la mise à disposition d'une partie du rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle (1 rue du Pensionnat Laroque), pour un loyer de 1,5€/m<sup>2</sup>/mois. L'ouverture est prévue mi-octobre. Le dossier de demande d'ouverture d'un ERP (Etablissement recevant du public) est en cours. Le Maire propose de mettre à disposition de Laura Cuenoud une partie du rez-de-chaussée de l'ancienne école maternelle au prix de 1.50 € le mètre carré avec prise en charge des fluides.

Accord du Conseil Municipal.

### Journée des associations

Marie JARRY présente l'organisation de la journée des associations, le 7 septembre prochain. Quinze associations environ seront présentes au gymnase et dans l'ancien dojo.

Une structure gonflable « terre de jeux » sera installée.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

### Incorporation des biens vacants et sans maître

Le Maire rappelle la procédure lancée avec la SAFER pour l'incorporation des biens vacants et sans maître, qui n'ont plus de propriétaire et qui reviennent donc à la commune.

Vu l'avis de la commission communale des impôts directs en date du 20 juin 2022 et l'arrêté n° 2023-83 en date du 14 novembre 2023 pris sur délibération et prescrivant la procédure de publicité ainsi que l'ouverture d'un délai irréductible de six mois, permettant de vérifier que les critères posés par l'article L 1123-1 2° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques sont réunis, il présente le bilan de la procédure. 19 parcelles incorporées dans une première phase pour une surface totale de 2 ha 75 ca. 140 parcelles en deuxième phase pour une surface de 21 ha. Valeur estimée à 30 000 €.

Frais de procédure 6000 €.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire :

- À constater la présente incorporation des biens par un arrêté qui fera l'objet des mesures de publicité foncières nécessaires à son opposabilité aux tiers.
- À effectuer toutes les démarches nécessaires en vue de l'incorporation de ces biens au domaine communal.

Accord du Conseil Municipal

## Projet photovoltaïque au sol : présentation des candidatures

Le Maire rappelle que suite aux échanges en Conseil municipal, une procédure de consultation a été lancée pour le recrutement d'un opérateur qui sera chargé de développer, installer et exploiter une centrale photovoltaïque au sol sur l'emprise du terrain situé à Bois Billon (parcelles ZE 23 – ZE 25 et ZE 26), conformément aux engagements qui seront pris dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) des propriétés de la commune d'Aigre, en application de l'article L.2122-1 du Code de la propriété des personnes publiques.

Le droit d'occupation des emprises foncières prendra la forme soit d'une convention d'occupation temporaire (COT) soit d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) ayant pour objet de définir les modalités, notamment financières, de la mise à disposition par la commune d'Aigre au bénéfice de l'opérateur des terrains concernés.

Le Maire présente les deux candidatures reçues.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Sylvestre.

Accord du Conseil Municipal.

## Décision budgétaire modificative

Le Maire fait part aux élus de la présentation, aux élus, des plans de financement des projets d'investissement, et de la réception d'accord de subventions et propose la décision modificative ci-dessous.

### INVESTISSEMENT DEPENSES :

2188-844 Signalétique + 1 000

### INVESTISSEMENT RECETTES :

1323-897 Aménagement bâtiment multiservices associatif + 24 500

13461- OPFI (896 - DETR vestiaires football) + 87 789

1641 - Emprunt d'équilibre - 111 289

Accord du Conseil Municipal

Mise à jour du tableau de classement des voies communales et de la dénomination des voies

Le Maire présente la nécessité de mettre à jour le tableau de classement des voies communales, pour tenir compte des oublis qui doivent être rectifiés, et des précisions qui doivent être apportées à certains noms de rue.

### Sur la commune historique d'Aigre :

- VC 62u : Incorporation de l'Impasse Santoron
- VC 409 : Modification du nom du « Chemin des Pierres » pour « Chemin des Pierres – Pré du Moulin »
- VC à caractère de place : Ajout de la place de Saint-Mexant

Sur la commune historique de Villejésus :

- VC 42u : Ajout du Lotissement du Perret
- VC 43u : Ajout du Lotissement Valtaud
- VC 1 : Modification du nom du « Chemin de la Garde » pour « Chemin de la Garde / Rue des Petites Vignes »
- VC 105 : Modification du nom du « Chemin du Clos Chabot » pour « Chemin des Vignauds »
- VC 201 : Modification du nom du « Chemin des Granges » pour « Rue des Carrières »
- VC 231 : Modification du nom du « Chemin de chez Carti » pour « Chemin de la Font Girard »
- VC à caractère de place : Ajout de la place « Jeanne Bréjasson »

Il indique aussi qu'il convient de mettre à jour la dénomination des voies, pour compléter la précédente délibération par les voies situées sur voie intercommunale ou départementale d'une part, et pour les voies privées d'autre part. 451 m2 à caractère de rues et 350 m2 à caractère de place.

Accord du Conseil municipal.

Le Maire informe les élus que l'ensemble des voies et lieux-dits, ainsi que le numérotage des maisons, ont été ajoutés et certifiés au sein de la Base d'adresse locale, permettant la mise à jour des logiciels GPS et améliorant la desserte (La Poste, services de secours...) :

<https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale/16005 - 12.11/45.89951/0.025>

## Présentation des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT

Vente d'une concession au cimetière d'Aigre

Versement d'un fonds de concours AU SDEG (lampe supplémentaire impasse du magnolia)

Pour la somme de 1040 €

Signature de l'acte de sous-traitance : marché de travaux la Cagouille lot 1 avec la société AB TERRASSEMENT pour la somme de 7 282 € HT

## Information - Protection fonctionnelle du Maire contre M. CAUDRON

Le Maire rappelle que la protection fonctionnelle, que la collectivité territoriale doit accorder à ses élus lorsqu'ils sont victimes de violences, de menaces ou d'outrages à l'occasion ou du fait de leurs fonctions exécutives, a été profondément modifiée par la loi n° 2024-247 du 21 mars 2024 renforçant la sécurité et la protection des maires et des élus locaux (articles L2123-35, L3123-29 et L4135-29 du CGCT). Ce texte a introduit un mécanisme d'octroi automatique de cette protection pour le maire.

Le Maire informe avoir sollicité la protection fonctionnelle pour les insultes, outrages et menaces de mort dont il est victime depuis deux ans de la part de M. Gaëtan CAUDRON et de sa société « Apéro 16 ». Une sixième plainte a été déposée.

La Mutuelle de Poitiers accepte la prise en charge du dossier. M. Calmels a été saisi.

A suivre.

## QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Dans le cadre de la sécurisation du personnel à l'espace France Service, le référent sûreté de la gendarmerie a été saisi.
- ✓ Le Maire rappelle le comportement conflictuel des habitants du 8 rue de l'église.
- ✓ Rappelle la tentative d'ouverture de la grille du château de Crève-Cœur qui n'a pu aboutir. Cette ouverture est reportée en l'attente de la réponse de la Préfecture sur la demande d'intervention des forces de l'ordre lors de l'ouverture de la grille
- ✓ Le Maire informe le Conseil Municipal des plaintes de voisins de l'entreprise CARTI à Villejésus et de la ferme de crève-cœur (séchoir à Cessac pour nuisances sonores. A suivre.
- ✓ Le Maire a saisi la DREAL pour le dépôt sauvage de carcasses de voitures 8 bis route de Mons.
- ✓ Le Maire présente la réponse de la Préfète des Deux-Sèvres suite à la pollution de l'Aune du 2 juin dernier. Elle propose d'organiser une réunion avec les deux préfetures concernées afin d'étudier la prévention de la survenue de ce type d'événement.
- ✓ Avis d'enquête publique sur les Zones d'accélération des énergies renouvelables du 02.09 au 27.09. Registre ouvert au secrétariat de la Mairie
- ✓ La DGFIP accepte de maintenir une permanence d'un à l'espace France Service
- ✓ Madame Andrée BERTON accepte de vendre à la commune d'Aigre, le jardin situé rue des charrières utile à la création du cheminement piéton entre le parc des charmilles et Le centre-bourg.
- ✓ Monsieur Aufrère renonce à l'acquisition d'une partie de la parcelle AH xxx rue du puits de l'amour
- ✓ Demande de retrait de l'arrêté de protection au titre des monuments historiques du château de crève-cœur en l'attente de la décision du juge administratif.
- ✓ Renaud Combaud a été désigné par AMF pour représenter les Maires de Charente dans les groupes de travail interdépartemental avec l'ABF.
- ✓ Refus d'installation de la vente de gâteaux devant la boucherie Boucardeau. Madame Debaissieux serait autorisée à vendre ses gâteaux sur le marché du jeudi.
- ✓ Le projet de parc éolien de Marcillac a été refusé.
- ✓ Brigitte Fouré fait part de ses échanges avec LASER VISION sur l'arrêt de l'activité d'optométristes à la maison de santé d'Aigre suite à la décision de la CPAM de ne plus prendre en charge les actes. Madame Fouré propose de saisir les parlementaires. A suivre.
- ✓ Le club de pétanque souhaite maintenir des activités non liées à l'activité de la pétanque dans le local situé aux charmilles. C'est pourquoi, le Maire a décidé de ne plus mettre ce local à disposition du club de pétanque à compter du 1er octobre prochain. L'Association du club de pétanque sera dissoute.
- ✓ Le Maire présente la demande de l'Association « les petits pas d'Aigre » qui l'informe ne pas pouvoir se permettre de prendre en charge les fluides liés à l'activité de la danse dans la salle située place des 7 portes. L'association propose de louer la salle Clémenceau 90 € par mois. Le Conseil Municipal accepte de louer 100 € par mois la salle Clémenceau à l'Association « Les petits pas ».
- ✓ Le prochain congrès des Maires aura lieu du 19 au 21 novembre prochain.
- ✓ Madame Léger a alerté la Mairie sur les nuisances nocturnes de voisinage.

## Compte-rendu du 31 Octobre 2024

Brigitte FOURÉ est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

### **Retrait des délégations d'Adjoint de Monsieur Christophe Tiphonnet / Démission**

Le Maire informe avoir retiré ses délégations d'Adjoint au Maire à Christophe Tiphonnet, le 15 octobre. Par la suite, Christophe Tiphonnet a adressé un courrier au Préfet pour faire part de sa démission de ses fonctions d'Adjoint et du Conseil municipal. Sa démission est effective au 29 octobre.

Amandine Bernard, élue suivante sur la liste « Unissons nos forces » a aussitôt accepté, son installation dans le Conseil Municipal d'Aigre. Elle propose de rejoindre la commission « affaires scolaires ». Accord du Conseil municipal.

Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer à trois le nombre d'adjoints et de modifier le tableau du conseil Municipal. L'indemnité de fonction de Madame Brigitte Fouré serait diminuée d'un point et passerait de 16 % de l'indice de référence à 15%. Accord du Conseil municipal.

Le Maire précise qu'il sera l' élu référent des agents techniques en lien avec Raphaël Boucardeau sur le matériel. L'encadrement des agents est assuré par le Responsable du Service Technique. Le suivi des projets est assuré par le Maire ainsi que les adjoints et conseillers délégués, que le Maire remercie pour leur investissement.

Madame Emile Roux remplace, Monsieur Tiphonnet en tant que suppléante dans la commission appel d'offres.

Monsieur Combaud remplace Monsieur Tiphonnet en tant que délégué suppléant au SDEG.

## **ATTRACTIVITÉ**

### **Recrutement d'un architecte pour la phase 2 du Pôle de services au public**

Le Maire rappelle qu'une étude a été menée dans le cadre de « Petites villes de demain », avec le soutien du Conseil départemental, pour programmer les différentes phases de travaux à venir au sein de l'ancienne Quincaillerie Dard. L'extension de l'Espace France Services (espace de confidentialité, bureau des titres d'identité, salles de permanences) a été priorisée. L'espace est devenu trop petit par rapport à la fréquentation et aux permanences plus nombreuses. Le Maire propose de lancer la consultation pour le recrutement d'un architecte, afin de porter les travaux. Il serait proposé d'aménager à l'arrière de l'espace France service un espace d'attente et 3 bureaux supplémentaires.

L'escalier d'accès à l'étage existant sera supprimé, un nouvel escalier sera créé. Il faudra mettre hors d'eau hors d'air le bâtiment sur l'ensemble (gouttières). Le montant de la deuxième tranche de travaux est estimé à 180 000 HT. Accord du Conseil Municipal (1 abstention Nadia Caillaud).

Le dossier pourrait être déposé à la DETR/DSIL 2025. Le Maire effectue une recherche de financements complémentaires.

### **Projet de « soustraction positive » : Place du Puits de l'Amour**

Dans le cadre du « Plan guide communal », une fiche action a été élaborée pour un programme d'acquisition/démolition/aménagement, Rue Puits de l'Amour et Rue du Soleil.

Les enjeux sont les suivants :

Revitaliser un espace sombre et vacant

Créer du stationnement et aménager un lieu de rencontre

Favoriser la désimperméabilisation des sols et la renaturation

Le Maire propose de lancer les démarches avec les deux propriétaires pour acheter les parcelles concernées et mener à bien le projet.

L'ilot très dégradé. Les propriétaires de la maison et du garage seraient vendeurs. Une parcelle fait partie de la procédure de biens vacants et sans maître.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer les démarches de négociation avec les propriétaires.

### **Projet de « soustraction positive » : Rue des Ponts / Convention avec l'EPF**

Dans le cadre du « Plan guide communal », une fiche action a été élaborée pour un programme d'acquisition/démolition/aménagement Rue des Ponts (du n°14 au n°26).

Les enjeux sont les suivants :

- Revitaliser un espace sombre et vacant
- Aménager un lieu sécurisé pour les cheminements doux
- Faciliter la circulation sur la route départementale
- Favoriser la désimperméabilisation des sols et la renaturation

Le Maire propose de conventionner avec l'Etablissement public foncier, pour acheter les parcelles concernées et mener à bien le projet pour le compte de la commune. La plupart des propriétaires concernés seraient vendeurs. La surface totale des biens est de 641 m<sup>2</sup> et est estimé globalement à 128 000 €. L'agence départementale d'aménagement est favorable au projet qui pourrait améliorer la circulation dans ce tronçon de route. Les démolitions devront être chiffrées et pourraient être financées dans le cadre du fonds vert, du LEADER et l'agence de l'eau dans le cadre de la désimperméabilisation des sols.

L'EPF négocie les achats, signe les compromis. Il faudra définir les clauses suspensives ; les actes authentiques seront signés si le projet est mené à bien. Afin de disposer d'une meilleure visibilité sur l'ampleur du projet dont les élus soulignent l'intérêt, il est proposé une clause de revoyure dans un an.

Accord du Conseil Municipal (1 abstention Nadia Caillaud).

### **Avancement du chantier de l'EHPAD & aménagement du centre-bourg**

Le Maire informe les élus de l'avancement du chantier de l'EHPAD Habrioux, avec la fin de la phase 2 et le début de la dernière phase au mois de novembre. Il indique que la phase 3 des travaux aura peu d'incidence sur les riverains : seul le stationnement sur la rue du Pont Boursier sera toujours limité. La circulation rue des orneufs et rue de l'hôpital sera réouverte.

L'entrée se fera par la rue des orneufs, la rue de l'hôpital sera en sens unique

En lien avec l'EHPAD, et dans le cadre de l'aménagement à projeter du cœur de bourg, il est proposé d'amorcer une réflexion sur la réalisation d'un projet global entre la rue du Pont Boursier et la Grande Rue.

Le Maire présente le projet d'aménagement de la voirie à terme. Accord du Conseil pour le lancement de cette réflexion.

## **CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT**

### **Modification du mode de collecte par Calitom**

Calitom porte un nouveau schéma de collecte à l'échelle départementale. Ce nouveau schéma comporte les éléments suivants :

- Retrait ou maintien des bacs de regroupement si le camion ne peut pas collecter en porte à porte ;
- Dotations des usagers en bacs individuel en ordures ménagères et sélective ;
- Remplacement du sac noir par le sac transparent.

Une réunion publique est organisée par Calitom, mardi 5 novembre à 18h30 à la salle des fêtes d'Aigre. La collecte des déchets (jaune et noir) se fera toutes les semaines dans les cœurs de bourg à Aigre et Villejésus, comme demandé par la Conseil au bénéfice des habitants du bourg de Villejésus. Plan défini avec CALITOM, et tous les 15 jours dans les hameaux (plus besoin des sacs jaunes). La distribution des bacs gratuits et sacs transparents se fera dans la dernière semaine de novembre. Les conseillers municipaux disponibles accompagneront les agents de CALITOM pour la distribution.

### **Diagnostic structure de l'église Saint-Pierre d'Aigre**

Le Maire présente les désordres constatés (fissures) sur le bâtiment de l'église Saint-Pierre d'Aigre et propose de réaliser un diagnostic du bâtiment. En raison de la consistance des sols et de la proximité de l'eau, le bâtiment est mouvant.

Entreprise spécialisée ISB propose un devis de diagnostic à 4 176 €. L'étude se fera sur un an.

Accord du Conseil Municipal.

### **Adoption du Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2023**

Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de distribution de l'eau potable en 2023, envoyé par le SIAEP Nord Charente, est présenté.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

## **AFFAIRES SCOLAIRES**

### **Collège d'Aigre : Demande de subvention pour un projet culturel**

Le Maire présente la sollicitation du collège pour l'octroi d'une subvention, afin d'accompagner un projet culturel. Le projet autour du média radio se ferait en partenariat avec les CM2 de l'école élémentaire. Montant du projet 10 000 €. Le collège sollicite une subvention de 500 € pour financer ce projet.

Accord du Conseil Municipal, la subvention pourra être versée en 2024.

## **ANIMATION DU TERRITOIRE**

### **Rétrocession de la compétence « bibliothèque »**

La communauté de communes a fait part du souhait de restituer la compétence bibliothèque aux communes du Pays d'Aigre, les autres communes sur le territoire de la communauté de commun cœur de Charente souhaitant conserver une gestion communale de leur point de lecture publique.

Le Maire présente les échanges avec la Communauté de communes à ce sujet.

Le Maire rappelle l'existence des bibliothèques de Saint-Fraigne et de Tusson. Tusson ne sera pas maintenue.

Le Maire rappelle les effectifs de la bibliothèque : Corinne Baillargeau en accueil et animation (0.8 ETP) partira en retraite au cours de l'été 2025. Dominique Couronnaud (0.20 ETP) est affecté à l'entretien des locaux. La bibliothèque est ouverte au public 13 heures 30 par semaine. Les charges fluides sont estimés à 16 000 € et les charges de personnel à 35 000 €. La Communauté de communes ne manifeste pas de volonté politique sur la lecture publique. Le Conseil prend acte de la décision de la Communauté de communes et s'engagera dans la reprise de la compétence. Le Maire propose de solliciter l'accompagnement de Corinne et Glawdys sur une bibliothèque communale ou associative et de favoriser le bénévolat. Patricia Ranouil est favorable à la proposition de ce service, les élus manifestent leur souhait de conserver la bibliothèque. Le Conseil prend acte de la décision de la Communauté de communes et s'engagera dans la reprise de la compétence.

### **Repas des aînés**

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le 17 novembre prochain. Le traiteur retenu est « Le relais des îles » à Vouharte. L'animation musicale sera assurée par Valérie Combaud (NB : sans lien de parenté avec le Maire), comme pour le marché des producteurs.

Le prix repas est de 35 € pour les accompagnants.

Le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux disponibles de s'inscrire au repas.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

### **Demande d'accès au grade d'agent de maîtrise d'un agent communal**

Le Maire informe le Conseil municipal que Monsieur Benoit Tardy, adjoint technique territorial de 1<sup>re</sup> classe, a obtenu l'examen professionnel d'agent de maîtrise. Il sollicite le Conseil Municipal afin d'être nommé sur ce grade.

Le Maire précise qu'il a conservé son rôle de chef d'équipe du service « espaces verts ».

Robin Venon assure le rôle de management et la coordination.

Benoit demande sa nomination sur le grade.

Accord du Conseil municipal au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

### **Incorporation de biens vacants et sans maître**

Le Maire rappelle la procédure lancée avec la SAFER pour l'incorporation des biens vacants et sans maître, qui n'ont plus de propriétaire et qui reviennent donc à la commune. Une délibération a été adoptée en ce sens par le Conseil municipal au mois de septembre.

Plusieurs dossiers, en attente, peuvent finalement être également incorporés.

Le Conseil municipal doit autoriser Monsieur le Maire à constater l'incorporation des biens par un arrêté qui fera l'objet des mesures de publicité foncières nécessaires à son opposabilité aux tiers, et à effectuer toutes les démarches en vue de l'incorporation de ces biens au domaine communal.

Accord du Conseil Municipal.

### **Vente de la parcelle 411 E 236 – Le Bourg de Villejésus**

Le Maire rappelle au Conseil municipal l'accord de principe donné à M. PEROCHON, lors de la séance du 7 avril 2023, qui a fait une offre d'achat pour la parcelle 411 E 236 au prix de 50€.

Le bien étant désormais incorporé dans le domaine communal, il convient de confirmer la vente à intervenir par acte notarié.

Accord du Conseil municipal.

### **Achat de la parcelle 411 A 65 – La Chaussée**

Les conjoints Moreau de Lizoreux sont vendeurs de la parcelle 411 A 65 d'une superficie de 890m<sup>2</sup>, située à La Chaussée dans la continuité de l'atelier communal.

Le Maire sollicite l'avis du Conseil municipal.

Accord du Conseil Municipal. Faire une proposition à 890 €.

### **Achat de la parcelle AH 634 – Les Orgougnés**

Mme Perrin est vendeuse de la parcelle AH 634 d'une superficie de 538m<sup>2</sup>, située aux Orgougnés dans une partie de l'emprise du « Chemin des Jardins ».

Le Maire sollicite l'avis du Conseil municipal.

Accord du Conseil municipal. Faire une proposition à 538 €.

## Zones d'accélération des énergies renouvelables (DDT) / Document cadre sur le photovoltaïque au sol (Chambre d'agriculture)

Le Maire rappelle les précédentes délibérations adoptées concernant les Zones d'accélération des énergies renouvelables, et la nécessité de redélibérer à la suite de l'enquête publique. Il fait part de la rédaction d'un Document cadre sur le photovoltaïque au sol par la Chambre d'agriculture, et propose d'adopter la même délibération concernant les parcelles à zoner au sein de la commune d'Aigre.

Les zones définies sont les suivantes :

- Projet privé à Bois de la sablière billon
- Sur la réserve de l'ASA Aume Couture
- Ancienne décharge de Villejésus
- Projet privé route de Mons
- Projet communal à Bois billon
- Projet privé à l'Ouche

## Modification de l'heure d'éclairage public dans le centre-bourg d'Aigre

Le Maire fait part de sollicitations reçues (professionnels de santé, lycéens) pour avancer l'heure d'éclairage dans le centre bourg d'Aigre.

Accord du Conseil Municipal pour avancer l'allumage à 6 heures sur les deux commandes (poste Traslefour et poste hôpital).

## Convention de partenariat avec le Crédit agricole pour les agents

Le Crédit agricole propose aux collectivités de signer une convention de partenariat, pour permettre aux agents communaux de bénéficier d'avantages en tant que clients du Crédit agricole (absence de frais de dossier sur les prêts, carte bancaire à tarif réduit...). Cette convention n'engage pas la collectivité financièrement. La collectivité s'engage à communiquer les informations aux agents.

Accord du Conseil Municipal.

## Présentation des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT

Vente d'une concession dans le cimetière d'Aigre

Dépôt de l'appel à projet pour la gestion des chats errants. Subvention obtenue de 12 217.46 € soit 100 %. Le Maire félicite Nathalie Renard pour ce projet et souligne l'investissement des agents. Cela va permettre de renforcer la politique de gestion des chats errants.

Admission en non-valeur pour un montant de 16 €

Virements de crédits : achat d'étagères pour les archives au 2<sup>e</sup> étage de la Mairie pour un montant de 1059 €

## QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Christophe Lagarde a démonté son tivoli installé devant Gold Affaires, sur le domaine public sans autorisation.
- ✓ Conformément à l'article L 541-3 du code de l'environnement, David Halnais s'engage à retirer les carcasses de voitures entreposées sur son terrain route de Mons.
- ✓ Le Maire a à nouveau saisi la procureure de la république pour le nouveau dépôt sauvage sur le terrain de Monsieur Eric Audonnet à Villejésus.
- ✓ Dans le cadre de la procédure de péril, les travaux de rénovation du mur de la propriété Veillon, rue de la potonnerie à Villejésus ont été réalisés.
- ✓ Dans le cadre du péril de la propriété de Monsieur King rue basse à Villejésus. Un expert a été nommé et interviendra dans la semaine prochaine.
- ✓ Le projet de parc éolien de Marcillac a été refusé. La société ABOWIND, porteur du projet a fait appel.
- ✓ Suite au classement du château de crève-cœur au titre des monuments historiques, le PLUI a été mis à jour en intégrant le périmètre classé. Le Maire a reçu Mme Léger en charge de l'instruction des demandes d'urbanisme aux bâtiments de France, qui s'engage à assouplir l'instruction des demandes sur la commune s'Aigre. Les gendarmes rencontreront les sœurs Réveillaud afin de les informer de l'ouverture du portail.
- ✓ L'ABF à confirmer que la révision du périmètre de protection du château de Crèvecœur est en cours et qu'elle est sans impact sur la propriété du chemin.
- ✓ La vidéoprotection est installée aux trois endroits prévus. La mise en service doit être autorisée par arrêté du Préfet.
- ✓ Bilan des emplois jeunes été 2024 : 14 jeunes ont bénéficié de ce type de contrat pour 34 semaines au total. Coût pour la collectivité 12 816.38 €
- ✓ Suite à l'appel d'offres lancé par le Centre de gestion pour l'assurance statutaire, Il a été décidé de poursuivre avec le CIGAC (GROUPAMA) à des taux plus intéressants.
- ✓ Le contrat aidé de Josiane Richard a été renouvelé jusqu'au 28 février 2025, taux de prise de l'état 50 %.
- ✓ Frédérique Boucardeau en disponibilité depuis trois ans a demandé à réintégrer la collectivité au 1er janvier prochain. Etude de son poste en cours.
- ✓ Restauration scolaire : l'EPHAD habrioux n'a pas obtenu l'agrément pour le transport des repas de l'EPHAD vers les cantines scolaires publiques à la rentrée 2024/2025. Audrey Grassin, cuisinière à l'EPHAD sera mise à disposition de la commune pour l'année scolaire 2024/2025.
- ✓ Vidéoprotection nécessitant un arrêté du Préfet.
- ✓ Décisions sur les décorations de Noël.
- ✓ Progrès sur le chantier de «La Cagouille», fixation du loyer par la commission attractivité.
- ✓ Informations sur la commercialisation du lotissement Valtaud.

## LOTISSEMENT VALTAUD

# Aigre/Villejésus Lotissement Valtaud

## Un cadre de vie idéal pour les jeunes ménages !

Découvrez le lotissement Valtaud, un havre de paix proche de toutes commodités, avec douze terrains à bâtir et viabilisés disponibles à la vente pour 22 euros hors taxe le mètre carré.



**S**itués sur les hauteurs de Villejésus, ces lots constructibles représentent une opportunité unique pour les ménages souhaitant s'installer dans un cadre de vie agréable. Vos enfants pourront suivre leur scolarité de la petite enfance jusqu'au collège au sein de la même commune. À proximité des commerces, services, de la maison de santé, des équipements sportifs et culturels, ce lotissement vous offre un accès facile à tout ce dont vous avez besoin. Sans compter le futur bar et restaurant qui rouvrira ses portes en 2025 ! Une opportunité à saisir pour les futurs acquéreurs, au regard de la rarefaction des terrains à bâtir. Ne passez pas à côté !

Attirer de nouveaux habitants, faire vivre les commerces et les services locaux, les objectifs municipaux voulus par la commercialisation du lotissement Valtaud. Le maire d'Aigre, Renaud Combaud et Brigitte Fouré, maire déléguée de Villejésus, sont impatients de voir pousser les premières maisons sur ce lotissement communal, implanté sur Villejésus, entièrement viabilisé, équipé de parkings et d'un cheminement doux permettant de relier Villejésus à Aigre. « La demande de terrains à construire n'a cessé de croître. Avec ce nouveau lotissement, on compte répondre aux besoins des ménages » précise Brigitte Fouré.

Douze parcelles à bâtir de 626 m<sup>2</sup> à 1 190 m<sup>2</sup>, à vocation d'habitat, derrière la maison Valtaud, accessibles par la rue de la Croix du Perret à Villejésus. Avec une vue imprenable sur la colline du Galiment en face. Elles sont désormais disponibles à la vente, offrant de nombreux avantages pour des profils divers, familles avec enfants,

jeune couple ou retraités en recherche de logements. Si vous souhaitez lier le plaisir de la nature aux besoins de commodités, ne cherchez plus ! Adressez-vous à la mairie d'Aigre et rendez-vous sur place pour découvrir les parcelles et leur vue dégagée sur les hauteurs de Villejésus, l'environnement naturel, le chemin piétonnier sécurisé à emprunter à pied, avec une poussette ou à vélo via la route des Cagouilles. « L'idée est de limiter les déplacements en voiture » espèrent les élus. « Ce projet d'accessibilité à la propriété, implanté à 1,5 km des commerces et services, 20 minutes de Ruffec, 30 d'Angoulême et 40 de Cognac, a été prévu et pensé dans une démarche de revitalisation du Centre-bourg. Nous sommes également proches des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Charente-Maritime. Notre situation géographique représente une véritable opportunité pour les ménages désireux de s'échapper des grandes villes tout en profitant des services et des commerces installés sur la commune d'Aigre » assure Renaud Combaud. « Les jeunes retraités peuvent également trouver le plaisir d'une maison adaptée, de plain-pied, proche de tout ce dont ils ont besoin, avec en prime la qualité de vie de la campagne. On sent nettement que les gens aspirent à un autre rythme de vie », évoque Brigitte Fouré.

### UN ESPACE NATUREL PRÉSERVÉ

Outre le prix attractif, l'environnement a été largement préservé, la commune restant engagée sur le développement durable. « Nous sommes labellisés Ville et Villages fleuris. Pour ce lotissement, le verdissement des espaces verts est au cœur du projet. Nous avons

souhaité des lots pas trop petits, orientés sans vis-à-vis possible, chaque parcelle étant pourvue d'une belle vue. Nous voulions préserver l'espace naturel et faciliter la mobilité douce. Ce lotissement réalisé en impasse favorise également le calme, particulièrement recherché aujourd'hui », complètent les élus. Pour chaque lot, la commune d'Aigre a viabilisé la mise en place de l'alimentation en eau potable, en électricité, ainsi que la fibre optique pour les communications électroniques. Le lotissement est classé dans une zone d'assainissement non collectif. « Le règlement est consultable en ligne ainsi qu'en mairie d'Aigre. »

### LE CALME ET CHARME DE LA RURALITÉ

Homis les commerces et les services, la municipalité met l'accent également sur le volet culturel, associatif et événementiel. « Nous insufflons une réelle dynamique en ce sens en accueillant par exemple des séances de cinéma mensuelles. Des manifestations ponctuelles et régulières sont organisées par le tissu associatif tout au long de l'année. De nombreux clubs sportifs font vivre notre territoire » relève Renaud Combaud. Sans oublier, la position centrale du lotissement Valtaud, qui permet de bénéficier du bassin d'emploi et d'activités alentour, proche d'Angoulême et de Cognac. Un atout non négligeable tout en profitant du calme et du charme de la ruralité. Si vous êtes à la recherche d'une qualité de vie conjuguant aux besoins de services et de lien social, le lotissement Valtaud offre le meilleur compromis possible pour réaliser votre projet d'accessibilité à la propriété. N'hésitez plus !

”  
Avec ce nouveau lotissement,  
on compte répondre  
aux besoins des ménages



CONTACT : 05 45 21 10 56 - contact-aigre@aigre.fr

## ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Le 23 octobre 1964, **Georges et Marinette Judée** se disaient « oui » pour la vie, entamant un voyage de soixante années main dans la main.

Une union qui les a menés à célébrer cette année leurs noces de diamant. Pour marquer ce cap symbolique, le couple a décidé de renouveler ses vœux.

C'est ainsi qu'entourés de leur famille et de leurs amis, ils se sont unis pour la deuxième fois le 2 novembre 2024.

Ce second « oui » est venu célébrer non seulement leur amour, mais aussi la force de l'engagement et la complicité qui les unissent depuis toutes ces années.

Félicitations ! Tous nos vœux de bonheur !



## 100 ANS

C'est avec un grand plaisir que le Maire et la Maire déléguée ont célébré deux événements marquants, honorant deux de nos habitants qui ont atteint **l'âge symbolique de 100 ans**.

Le 19 octobre, pour Alexandre Baptiste, puis le 1<sup>er</sup> novembre, pour Paulette Baynaud.

*La commune se réjouit de pouvoir rendre hommage à ses aînés, témoins et bâtisseurs de notre histoire locale.*



## 1<sup>er</sup> EMPLOI

### Emplois d'été : Une opportunité pour les jeunes à Aigre

Depuis plusieurs années, la mairie d'Aigre offre aux jeunes de 16 à 18 ans l'opportunité de travailler au sein des services administratifs et techniques de la ville.

Cette année, quinze candidats ont été sélectionnés après avoir présenté leur CV et lettre de motivation, et passé un entretien avec un élu et un agent technique, dont Sylvie Bris, adjointe au maire en charge des ressources humaines et Robin Venon, responsable des services techniques.



Ces contrats rémunérés, de 20 heures par semaine, permettent aux jeunes de découvrir la diversité des métiers municipaux, allant de l'entretien des espaces verts aux travaux de menuiserie, plomberie, et peinture, ainsi que la préparation de dossiers pour les conseils municipaux.

## FDAC

### Réalisation de Travaux de Voirie dans le Cadre du Programme FDAC 2024

La mairie, a engagé des travaux de voirie dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide aux Communes (FDAC) 2024. Ces travaux visent à améliorer la qualité des infrastructures routières de plusieurs secteurs de la commune (Rue des Orgouignes, Chemin des Près noir, Rue Terrassier, Rue des Pierres, Rue du Fouquéant, Rue du Puits Fleuri, Rue des Trois Ponts, Rue Magnolia).



Les interventions réalisées incluent la mise en place de bordures coulées, spécifiquement des types AC1 et CC1, qui garantissent une durabilité et une esthétique optimale pour les espaces publics.

De plus, la réhabilitation du réseau d'eaux pluviales a été intégré dans le projet, permettant ainsi de mieux gérer les eaux de pluie et de prévenir les risques d'inondation dans les zones sensibles.

D'autres secteurs seront traités lors des campagnes à venir.

## RÉHABILITATION CDC

### Réhabilitation de l'ensemble immobilier au 10-12 rue du Pont Raymond

En 1997, la Communauté de communes (CDC) du Pays d'Aigre avait acquis le bien au 10 rue du Pont Raymond dans le but d'y installer son siège ainsi qu'un «Centre multiservices intercommunal». Cependant, suite à la fusion des intercommunalités et à des changements dans l'organisation et les compétences de la CDC, le bâtiment a été mis en vente et acquis par la commune d'Aigre en 2024.

Quant au bâtiment situé au 12 rue du Pont Raymond (aujourd'hui La Poste), il est en possession de la commune d'Aigre depuis 1947 grâce à un legs de la famille CAILLE. Ce dernier abrite actuellement La Poste, un logement communal, ainsi que des espaces de stockage pour des associations locales.

La municipalité a récemment lancé un projet de réhabilitation des bâtiments situés au 10-12 rue du Pont Raymond à Aigre.

Ce projet, en cours de développement, vise à revitaliser cet espace stratégique et à renforcer la vocation associative et intercommunale de la zone.

Le projet de réhabilitation se concentre sur la valorisation du multiservices pour en faire un centre d'activités à la fois associatif et pratique. Plusieurs associations y sont déjà implantées, telles que l'ADMR (aide à domicile), Chemin du Hérisson, et L'Association Familiale intercommunale du Pays d'Aigre (AFRIPA). Le site sera également renforcé par l'installation d'une Maison d'assistantes maternelles, portée par une association de deux assistantes maternelles, répondant ainsi à un besoin local de garde d'enfants.

L'une des priorités du projet est la rénovation thermique des bâtiments, incluant la réfection des toitures, l'isolation thermique et le changement des huisseries, afin d'améliorer le confort des usagers tout en réduisant les consommations énergétiques. Cela est essentiel dans le cadre d'une politique de développement durable adoptée par la commune.

Le projet ne se limite pas aux bâtiments. Les espaces extérieurs seront aménagés pour créer de nouveaux espaces publics, notamment un jardin vert, un parking et une sortie piétonne pour l'école Notre-Dame, située à proximité. Ces aménagements visent à offrir aux habitants un cadre de vie plus agréable et fonctionnel tout en renforçant les infrastructures existantes.



## FORUM DES ASSOCIATIONS

### Retour sur le Forum des Associations à Aigre



Le 7 septembre dernier a eu lieu le troisième Forum des Associations.

Un événement qui a rassemblé de nombreuses associations sportives et culturelles pour présenter les diverses disciplines du territoire.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les associations présentes ainsi que les visiteurs qui ont fait le déplacement pour cet événement convivial.

Les bénévoles sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous orienter vers les associations qui pourraient vous intéresser.



## CHATEAU DE CRÈVE-COEUR

Depuis septembre 2023, le Maire a alerté l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) sur les difficultés créées par la [protection au titre des Monuments historiques](#) du château de Crève-cœur, incluant le château, ses dépendances, et ses murs d'enceinte.

La commune réclame la création d'un périmètre délimité des abords (PDA), afin d'adapter le périmètre des riverains impactés (500 mètres à vol d'oiseau, soit l'ensemble du bourg d'Aigre !) pour tenir compte de la faible visibilité du château, dissimulé par des arbres, et ainsi éviter des contraintes lourdes sur l'ensemble de la commune.

La Drac a récemment assuré au Maire qu'elle porterait l'établissement d'un périmètre délimité des abords. En parallèle, la commune maintient son recours contre l'arrêté du Tribunal administratif.

## AMÉNAGEMENT PLACE DES HALLES

**Cet aménagement a deux objectifs :** l'implantation de deux bornes électriques qui permettront de faire face aux activités des associations, du marché, du comité de foire et la renaturalisation du site.

En effet, les arbres très anciens, dont les racines de certains ont fendu le bitume, représentent un danger potentiel pour les piétons et demandaient à être sécurisés.

De ce fait, il a été décidé d'enlever deux arbres pour en replanter deux de la même essence, à savoir des tilleuls.

*Le label « Villes et villages de France » donne la priorité au retour « au naturel » en demandant aux communes de choisir des essences adaptées et de faire en sorte que les arbres « respirent » et cherchent eux-mêmes l'eau dont ils ont besoin en profondeur.*



## SALLE DE SPORT

Ouverture d'une salle de sport depuis le 14 octobre 2024 au 5, rue des Orgouignes à Aigre.



### SERVICE

- Cross training
- Circuit training
- Hiit
- Entretien
- Renforcement musculaire
- Préparation physique
- Cours particulier
- Gym douce

### CONTACT

✉ sportaigre@outlook.com  
☎ 06 42 36 62 20



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
10H-11H	Gym Douce	Remise en forme	Gym douce		Gym douce	Coaching personnalisé
11H-12H	Renforcement musculaire	Renforcement	Renforcement	Gym douce	Renforcement musculaire	Coaching personnalisé
12H30-13h30	Cross training	Cross training		Cross training	Cross training	
18H-19H	Renforcement				Hiit	
19H-20H	Cross training	Tuzle Courcôme	Entretien	Tuzle Courcôme		
20H-21H	Renforcement		Hiit			

Facebook : LC SPORT

Après-midi: Coaching personnalisé sur demande  
Gym douce: Renforcement des muscles en profondeur  
Renforcement musculaire: Exercice physique ciblé, d'intensité variable  
Remise en forme: Stretching/ Exercice fonctionnel / Renforcement musculaire  
Cross training : Mélange d'exercice Cardio / Renforcement musculaire ( intensité soutenue)  
Hiit : Exercice Cardio à haute intensité avec exercice de renforcement en guise de repos

1ère Séance Offerte  
15€ / 1H

## PÔLE DE SERVICES AU PUBLIC

### Renforcement du Pôle de services au public (ex-Quincaillerie Dard) avec la création d'une agence postale communale.

Pour accomplir sa mission d'aménagement du territoire, La Poste s'est engagée à maintenir un réseau dense de points de contact dont certains seraient gérés en partenariat avec les collectivités.

Pour ce faire, La Poste propose le passage de certains bureaux de poste en agences postales à gestion communale aux collectivités qui le souhaitent, en offrant les prestations postales courantes.

Le bâtiment actuel de La Poste est une propriété communale qui n'est pas adaptée à l'accueil du public, et de lourds travaux y sont nécessaires.

Au mois de décembre, le Conseil municipal a décidé, en collaboration avec La Poste, la création d'une Agence postale communale, au sein du Pôle de services au public (ex-Quincaillerie Dard, 29 Grande Rue), afin de créer des activités complémentaires avec l'Espace France Services, le bureau de recueil des demandes de titres d'identité et les autres permanences.

Les agents communaux assureront la gestion du lieu.

La Poste participe à l'investissement, puis au fonctionnement.

L'extension de l'Espace France services, qui est devenu trop exigu (de nombreuses permanences y sont organisées et les locaux ne disposent plus d'espace de confidentialité), permettra d'envisager le transfert de l'activité de La Poste au 1<sup>er</sup> septembre 2025. Ce partenariat permet de mutualiser les activités administratives et de services de la Mairie et de La Poste, pour plus de proximité avec les administrés.



## TOUTE PETITE SECTION

### Ouverture d'une nouvelle classe de Toute Petite Section à l'école maternelle du Pays d'Aigre

Le Syndicat à vocation scolaire (Sivos) du Pays d'Aigre, regroupant les communes d'Aigre, Barbezières, Ebréon, Mons, Ranville, Saint-Fraigne et Verdille, a inauguré une nouvelle classe de toute petite section à l'école maternelle.

En effet, cette initiative répond à une augmentation significative des inscriptions est anticipée pour la rentrée de 2024, avec 15 élèves en Toute Petite Section et 25 élèves en Petite Section. L'ouverture d'une nouvelle classe est essentielle pour accueillir ces effectifs supplémentaires et éviter toute surcharge des classes existantes, garantissant ainsi de meilleures conditions d'apprentissage pour les enfants.

De plus, le territoire connaît une forte demande de la part des familles pour l'accueil des jeunes enfants, notamment en raison de l'insuffisance des offres de garde adaptées aux parents qui travaillent à temps plein. L'ouverture de cette nouvelle classe permettra de répondre à cette demande et offrira une solution de scolarisation dès la Toute Petite Section pour des enfants qui n'ont pas d'alternative de garde.

Par ailleurs, le projet contribuerait à une meilleure intégration des enfants issus de familles socialement précaires. Ces enfants, qui représentent jusqu'à 15 % de l'effectif prévu, pourraient ainsi bénéficier d'un accueil dès la Toute Petite Section, ce qui faciliterait leur intégration progressive dans le système scolaire.

De surcroît, l'ouverture de cette classe permettra la mise en place d'un continuum éducatif entre la « Maison de la petite enfance » intercommunale et l'école maternelle, renforçant les liens entre ces deux structures et offrant une transition en douceur pour les jeunes enfants vers le cadre scolaire.

Enfin, l'école maternelle, construite en 2000, dispose désormais de quatre classes et d'une équipe pédagogique composée de quatre enseignantes et quatre agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM). La création de cette classe a nécessité des travaux d'aménagement d'un montant total de 35 000 €, financés à 40 % par l'État, 20 % par le Conseil départemental, le reste étant pris en charge par les communes du Sivos.



## REPAS DES AINÉS

Nous avons pu partager un moment de convivialité l'occasion du repas des aînés, avec 200 convives pour un moment festif autour d'un excellent repas.

Les membres du Conseil municipal étaient ravis de mettre à l'honneur nos doyennes et doyens d'Aigre et de Villejésus, avec, pour la première fois de mémoire d'Aigrinois, la participation d'une centenaire, Paulette Baynaud.



## ENTREPRISE

### Décoration

Depuis mars dernier, Ludivine Lallut, 23 ans, a installé son entreprise [Jolis Décors](#) à Villejésus.

Spécialisée dans la décoration d'événements tels que mariages, anniversaires et fêtes d'entreprises, cette jeune entrepreneuse transforme chaque occasion en un moment unique et mémorable.

Contact :

[contact@jolis-decors.fr](mailto:contact@jolis-decors.fr)

06.29.25.62.87



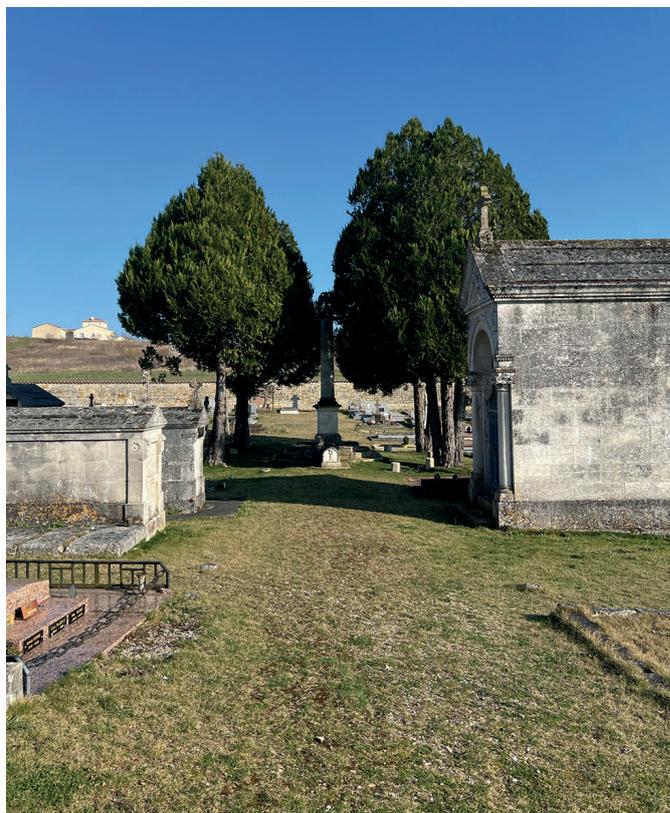
## CIMETIÈRE

Les cimetières d'Aigre et de Villejésus, riches en histoire, bénéficient chaque année d'un entretien rigoureux, garantissant leur respect et leur préservation.

Les allées de ces lieux de mémoire sont nettoyées grâce à l'aide de l'association **Insert R** de Rouillac. Cette association, spécialisée dans l'insertion professionnelle, intervient pour effectuer des travaux de nettoyage et d'entretien, tout en offrant des opportunités d'emploi à des personnes en parcours d'insertion. Les employés communaux interviennent en complément, notamment pour veiller à la préservation des tombes qui doivent être entretenues par la commune, en aménageant les abords. Il est rappelé à chacun de bien vouloir veiller à l'état de ses concessions.

Le cimetière d'Aigre, qui date de plusieurs siècles, a été agrandi à plusieurs reprises. En 1806, la commune a acquis un terrain pour créer un nouveau cimetière, et c'est en 1824 que celui-ci fut ouvert officiellement. Avec l'augmentation de la population, des extensions ont été nécessaires, notamment en 1880 et 1912. Des travaux de reprise de concessions abandonnées ont également été réalisés dans les années 1990, 2010 et 2021-2024 permettant ainsi de gérer efficacement l'espace disponible.

À Villejésus, le cimetière a été créé après l'acquisition d'un terrain en 1834, et les premières inhumations y ont eu lieu en 1836.



## PIÉGEAGE CHAT

La municipalité a candidaté à un appel à projet de gestion des chats libres. Celui-ci est organisé par le ministère de l'agriculture.

Nous faisons partie des quelques communes retenues et bénéficions ainsi qu'une somme de 12 000€ pour mettre en place une campagne d'une durée d'environ 8 mois sur toute la commune.

Cela va nous permettre de connaître la population des chats non identifiés sur la commune (considérés comme libres car sans propriétaire connu) et de procéder à la castration ou stérilisation afin de gérer leur reproduction.

Tous les chats seront relâchés à l'endroit où ils ont été attrapés.

Un animal est une responsabilité et l'on s'engage envers lui.

L'obligation de son propriétaire est de le protéger, le nourrir, le soigner et lui apporter de la tendresse.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui contribuent au bien-être animal.



## NAISSANCES

- Lilou GROLLIER • Arthur LABBÉ

## DÉCÈS

- FAMIN Gérard • NAUD Monique veuve POLLET
- GÉLIX Odile veuve HერიARD-DUBREUIL
- MAUTRET Raymond • DUREPAIRE Michel • BRANDY Marie veuve AYRAULT
- BARBÉ Bernard • BRUN Christophe • PERRÉE Jacques
- GODIN Claude • GAUTOURNEAU Michel
- FORESTIER Roger • BRIGOT Christiane veuve BÉLAIR • HACHE Jacques



## MARIAGE

- BALBIN Sabrina et MAZEAU Jimmy • MARION Hubert et MARTAGUET Angélique
- AMMOUR Mélanie et GENOUVRIER Mathéo • GESLAND Océane et STEPHAN François
- AUDOIN Guylaine et NAISSANT Grégory

### COLLEGE DE L'OSME



Le collège de l'Osme fait partie intégrante de la vie d'Aigre et de ses environs. Bien implanté dans notre commune, il accueille chaque année plus de 170 élèves, venant principalement de notre bourg et des villages voisins.

Grâce à un cadre d'apprentissage agréable et structuré, notre collège permet à chaque élève de progresser dans un environnement à taille humaine. La commune d'Aigre, reconnue pour son dynamisme et sa qualité de vie, contribue pleinement à cette atmosphère conviviale, offrant aux jeunes un contexte propice à l'apprentissage et à l'épanouissement.

**Cette année, le collège de l'Osme a eu le plaisir d'accueillir à la rentrée près de 180 élèves**, un chiffre en hausse par rapport aux années précédentes. Cette augmentation des effectifs est d'autant plus encourageante que, dans un contexte où la dynamique démographique du département tend à baisser, notre établissement parvient à attirer de plus en plus de familles. En effet, plusieurs élèves se sont inscrits chez nous sur dérogation, témoignant de la reconnaissance de la qualité de notre enseignement et de notre encadrement.



Ce choix des parents reflète la confiance qu'ils accordent au collège, aux enseignants, et aux projets que nous proposons pour accompagner leurs enfants dans leur parcours éducatif. Cette évolution positive est une grande source de motivation pour toute l'équipe du collège.

Nous sommes également très fiers des résultats obtenus lors des examens de juin 2024.

**Avec un taux de réussite de 93,54 % au Diplôme National du Brevet et plus de 65 % de mentions**, nos élèves ont su démontrer leur engagement et leur sérieux.

Ces excellents résultats témoignent de la qualité de l'accompagnement éducatif proposé par le collège et de l'implication de toute l'équipe pédagogique pour soutenir chaque élève dans ses apprentissages.

Plus que jamais, nous sommes convaincus que l'ouverture sur le monde et la découverte de nouvelles expériences enrichissent le parcours de chaque élève. Cette année, de nombreux projets ambitieux vont rythmer la vie de l'établissement. Nos élèves de troisième ont déjà eu la chance de participer à un projet de découverte du handicap, avec plusieurs actions prévues au fil de l'année. Ce projet a débuté par une sortie marquante à Paris, où ils ont assisté à une épreuve de tir à l'arc paralympique, une expérience inspirante qui leur a permis de mieux comprendre les défis et les réussites des personnes en situation de handicap.

En parallèle, **un projet de web-radio prend forme avec une résidence d'artistes, la compagnie Zai-Zai**, offrant aux élèves une opportunité de s'initier au journalisme et à la création sonore. Ce projet se distingue également par une forte liaison avec l'école primaire : collégiens et écoliers travailleront ensemble, favorisant ainsi des échanges constructifs entre le premier et le second degré. Ces partenariats permettent aux plus jeunes de découvrir le collège tout en renforçant les liens au sein de notre communauté éducative.



Enfin, l'année sera aussi marquée par des moments de découverte et de voyage, avec **un séjour au ski prévu en février et un voyage en Espagne en avril**. Ces projets sont conçus pour élargir les horizons de nos élèves, leur faire découvrir de nouveaux environnements et ainsi favoriser leur autonomie.

De nombreux autres projets viendront également enrichir cette année scolaire, même s'il serait impossible de tous les citer ici. Ce foisonnement d'initiatives illustre bien le dynamisme du collège, qui reste un lieu de découverte et d'apprentissage, malgré sa situation en zone rurale.

Être situé en milieu rural n'est pas une fatalité : c'est au contraire une opportunité d'innover et de développer un véritable esprit de communauté.

**Cette année s'annonce riche en succès et en découvertes.**

Forte de ses projets ambitieux, de ses excellents résultats et du soutien constant de la commune, toute notre équipe se réjouit de voir grandir et s'épanouir les élèves dans un environnement bienveillant et dynamique.

Antoine de Saint-Exupéry a dit : « *L'éducation doit permettre à l'homme de se trouver, de se comprendre et d'apprendre à vivre avec les autres.* ». Dans ce sens, avec l'implication de chacun — élèves, parents, enseignants et partenaires — nous abordons cette année scolaire avec enthousiasme et confiance en l'avenir.

Pour plus de renseignements sur le collège, je vous invite à consulter le site internet du collège :

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-aigre/>

**Le Principal, Julien DIJOLS**

## ECOLE MATERNELLE « LES PETITS DE L'OSME »



Cette année, l'école maternelle « les petits de l'Osme » a le plaisir d'ouvrir une nouvelle classe, spécialement conçue et imaginée pour les moins de 3 ans. Pascaline Moinot-Mounier, l'enseignante et Dominique Gelot, l'ATSEM, accueillent tous les jours avec le sourire, une quinzaine de tout petits. Ce dispositif permet d'aborder l'entrée à l'école maternelle en douceur en s'adaptant au rythme de chacun. Une relation de confiance entre les parents et l'école s'installe ainsi progressivement et permettra une rentrée plus sereine en petite section.

Au sein de la classe, les enfants sont amenés à explorer les différents espaces, les activités artistiques, sensorielles et motrices tout en développant le langage oral. Les tout petits ont la possibilité de découvrir également les temps périscolaires (cantine, garderie). Tout au long de l'année, ils vont travailler la sociabilisation et devenir de plus en plus autonomes.

## MAISON PETITE ENFANCE

Le mois d'octobre a vu arriver deux nouvelles habitantes rue du Renclos.

L'accueil de loisir et la maison de la petite enfance ont eu pour projet commun d'accueillir des poules dans leur jardin pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Chouchou et Polette, deux poulettes bien dodues animent maintenant les journées des enfants : les observer, essayer de les caresser, leur donner à manger, les faire sortir dans le jardin, les rentrer...

Pas le temps de s'ennuyer ! Si vous passez dans le coin, vous ne manquerez pas de les apercevoir !



## ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ANGES

Depuis la rentrée, les élèves de l'école d'Aigre participent à plusieurs sorties et projets.

Le **20 septembre**, les élèves de CE1 à CM2 ont visité le **château de Saveilles** à l'occasion des Journées du Patrimoine. Ils ont découvert l'histoire et l'architecture du château et en ont appris davantage sur le patrimoine local, grâce aux propriétaires qui ont guidé cette belle visite.

Le **19 novembre**, les élèves du CE1 au CM2 sont allés voir le spectacle **«Ratatouille Rhapsody»**. Ce spectacle aborde avec humour et musique le thème du gaspillage alimentaire et l'importance de consommer de saison et de proximité. Une occasion ludique de découvrir le théâtre tout en réfléchissant à des sujets d'actualité.

Enfin, cette année, toute l'école participe au projet **«Voyage dans le temps à travers les arts»**.

En maternelle, les élèves utilisent même une machine à voyager dans le temps ! Avec leur mascotte Loup, ils explorent différentes époques pour découvrir les modes de vie et les arts de chaque période.



# AIGRE EN JAZZ

31 janvier 2025

Salle des fêtes d'Aigre à 20h30

Deux groupes de musique

## Les Amazones Violonistes

“Le violon autrement...  
L'alliance du feu et de  
l'eau dans un univers  
musical unique et sans  
limites...”



## Captain Grisou

Quartet “Soul Jazz  
Standards” sax, orgue  
Hammond, guitare,  
batterie



12€ (gratuit -15 ans)

Réservation possible au :

05.45.21.10.56

Buvette sur place



## L'ASSISE

Une quatrième saison enthousiasmante pour L'Assise

Le croiriez-vous ? Cette saison, environ 100 bénévoles ont prêté main forte à L'assise !

L'été a commencé très fort lors du chantier participatif de juin, regroupant des jeunes de Marseille, Strasbourg, Nantes... et Angoulême ! Une émulation qui faisait chaud au cœur, et qui a permis de bien préparer les chantiers d'étés. Car en 2024, nous en avons organisé quatre !

Nos 2 chantiers ados de Villejésus ont accueilli des jeunes d'origines sociale et géographique diverses, qui ont donné de leur temps pour nettoyer le salpêtre de la cave du commis, monter la charpente du nouvel auvent à vélos et refaire des têtes de murs. Chaque séjour a permis d'embaucher 6 animateurs !

En juillet a aussi eu lieu un chantier adulte à Echoisy, grâce au partenariat renouvelé avec l'Oasis du Coq à l'Âme. Deux semaines et 17 bénévoles de tous âges et profils pour remonter les deux piliers d'un portail, nettoyer et sécuriser la ruine déblayée l'an passé et aider le collectif au quotidien.

En août, nouveauté ! Un séjour ados dans la commune de Saint-Fraigne. Vingt jeunes ont rejoint les murs de la commune et remonté un mur bombé, avec 7 animateurs pour les encadrer !

Enfin, pour la dernière semaine d'octobre, une vingtaine de personnes sont venues lors du chantier participatif finir l'auvent à vélos, la cave de la maison du commis, la hotte de la forge... sans oublier de nettoyer les tombes des



Valtaud et d'aller leur rendre hommage le 31 octobre.

Bravo tout le monde !

Contact : [associationlassise@gmail.com](mailto:associationlassise@gmail.com) Facebook / Instagram : L'Assise

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES D'AIGRE

Les besoins de produits sanguins sont toujours très importants. L'EFS rappelle l'importance du don du sang : 10000 dons sont nécessaires chaque jour pour soigner les patients.

### CALENDRIER 2025 - SALLES DES FÊTES D'AIGRE



Vendredi	10 Janvier	14h00 À 21H30
Mercredi	2 Avril	14h00 À 21H30



## EHPAD HABRIOUX

### Un jardin thérapeutique et la réalité virtuelle pour améliorer le bien-être des résidents de l'EHPAD Habrioux



Depuis le démarrage de ses travaux de réhabilitation, l'EHPAD Habrioux a aménagé un jardin thérapeutique dans un espace vert situé à proximité de l'établissement et mis à disposition par la Municipalité d'Aigre.

Ce jardin thérapeutique est devenu un espace précieux pour les résidents, qui peuvent participer à de nombreuses activités en plein air telles que le jardinage, la gymnastique adaptée, des jeux d'extérieur, ainsi que des moments conviviaux.

Ce cadre naturel offre aux résidents l'occasion de sortir régulièrement, de profiter du beau temps, et de maintenir une connexion avec le monde extérieur.



En parallèle, l'EHPAD a également fait le pari des nouvelles technologies pour enrichir la qualité de vie des résidents. Grâce au soutien financier de l'ARS, l'établissement a pu se doter de casques de réalité virtuelle.

Ces dispositifs, à la fois ludiques et médicaux, permettent de plonger les résidents dans des expériences immersives inédites et visent à réduire l'anxiété, la douleur, les troubles du comportement. Les premiers retours sont très positifs, avec des résidents qui découvrent un monde jusqu'alors inconnu, stimulant leur curiosité et renforçant les liens sociaux.



Ces initiatives conjuguent nature et technologie pour offrir aux résidents de l'EHPAD des moments de bien-être, de convivialité et d'innovation.

## EHPAD LES JARDINS D'IROISE

### Groupe Iroise Bellevie

C'est au cœur d'un grand parc arboré que l'établissement Les Jardins d'Iroise d'Aigre accueille les résidents dans une structure neuve, moderne et particulièrement lumineuse.

C'est dans ce cadre de vie agréable aux espaces adaptés que les 74 résidents se sentent comme chez eux, et sont accompagnés au mieux dans leurs différentes dépendances - psychiques, cognitives ou physiques.

À ce titre, l'Animatrice et les équipes proposent une **variété d'activités** enrichissantes pour les résidents.

Parmi elles, des après-midi musicales, des séances de yoga, des ateliers de jardinage et tant d'autres ...

Vous souhaitez profiter de moments de partage inoubliables, joyeux et conviviaux ?

Découvrez notre page Facebook et venez participer aux prochaines animations !

Investi dans la vie locale et soucieux du bien-être des personnes âgées vivant à domicile, l'établissement propose également un **service de portage de repas à domicile** sur la commune d'Aigre et ses environs.

Ce service, connu sous le nom d'**Iroise Repas**, propose de savoureux plats équilibrés, faits maison, préparés par le chef avec des ingrédients frais.

En livrant directement chez les clients, Iroise Repas facilite le quotidien des personnes âgées en leur garantissant une alimentation saine et adaptée.



Pour tous renseignements sur nos prestations de service nous contacter au **05 45 21 30 24**.

Les Jardins d'Iroise Bellevie  
14 avenue du 8 mai 1945 à Aigre

Page Facebook : Les Jardins d'Iroise

## LE CLUB PHOTO DU PAYS D'AIGRE :

### Un Succès Grandissant !

Bonjour à tous les membres du club photo du Pays d'Aigre,

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux photographes au sein de notre équipe : bienvenue à Alexandre et François !

Récemment, nous avons réalisé une sortie au Saut du Chalard en Dordogne, un moment à la fois magnifique et agréable.

Un grand merci à Michel pour avoir choisi ce superbe endroit.

Alors que je prenais des photos sur le TPC, France 3 m'a contacté pour participer à leur émission du dimanche soir consacrée à Aigre. J'ai accepté l'invitation et nous avons passé deux heures formidables pour un passage de seulement 30 secondes à l'écran.

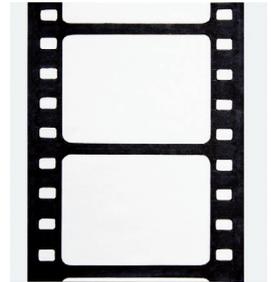
Tous les photographes présents ont été ravis de cette expérience.

Pour cet hiver, nous avons prévu une sortie à Aigre.

Donc, si vous apercevez des paparazzis en ville, ne vous inquiétez pas !

De plus, des sorties dans les marais de Rochefort et à La Rochelle sont planifiées pour le printemps.

Nous invitons tous les amateurs de photographie, de 7 à 77 ans, à nous rejoindre.



N'hésitez pas à me contacter au 06 50 70 59 74.

À très bientôt,  
Éric, Président du club.

## GYM DANSE

L'association Gym Danse a repris en septembre avec satisfaction.

Les séances sont de septembre à juin tous les lundis

17h45 à 18h45 : Gym douce. - 19h00 à 20h00 : Gym dynamique

Reprise en septembre. 2 séances entre 17h45 et 20h.

Cette année nous avons offert un tee-shirt à chaque adhérente et nous pensons poursuivre.

Tout nouveau depuis le 4 Octobre 2024 et tous les vendredis. Au DOJO d'Aigre.

Gym Baby (2 / 4ans) de 16h45 à 17h30 - Gym enfant (5/ 9ans) de 17h30 à 18h30.



### LES 2 PREMIÈRES SÉANCES SONT GRATUITES.

#### Renseignements :

06 37 69 84 92

05 45 65 37 15

06 75 38 73 29



## TENNIS CLUB AIGRINOIS

Lors de l'assemblée générale du club qui s'est tenue le 5 Septembre, le Président a présenté le bilan moral et financier.

Nous avons pu inscrire plusieurs équipes en compétition y compris le challenge Caroline Marcombes avec un simple fille et un double mixte où ce sont illustrées les joueuses Shalom et Jennifer.

Le 07 Septembre s'est déroulée la journée des associations où nous avons pris des contacts avec des nouveaux adhérents.

Comme chaque année, la convention avec le collège permet aux enfants de bénéficier une fois par mois d'une séance découverte. Trois animations se feront au printemps avec le centre de loisirs.

Cette année, nous avons le plaisir de partager le Club House avec le Cyclo Club Aigrinois et le Club Photo.

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux sur les courts pour cette nouvelle saison 2024/2025.

Nous remercions vivement la municipalité pour son soutien. Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

**Contact :** Dominique HYVERNAUD-PINEAU 06.80.14.85.87

Jean-Baptiste IMBEY 06.83.86.00.86



## COMITÉ DE FOIRE

### 3<sup>e</sup> édition du marché de producteurs de pays

Il s'est déroulée le 19 Juillet dernier dans le cadre magique du parc des charmilles, a connu un vif succès.



De nombreux visiteurs ont pu profiter de ce marché festif qui réunit uniquement de producteurs locaux, tous engagés au respect d'une charte de qualité et bonnes pratiques.

Ce fût l'occasion de faire des courses ou rester consommer sur place pour profiter d'un moment convivial en dégustant de bons produits.

Cette année encore une animation était proposée ; Valérie Combaud a ravi le public avec son accordéon.

Merci à tous les bénévoles du comité foire et aux agents communaux qui se sont investis pour ce bon moment.

Merci aux établissements Sylvestre pour la mise à disposition gracieuse des braseros et à l'équipe d'autour du feu qui a assuré sans discontinuer la cuisson des produits.



D'ores et déjà, merci d'inscrire à vos agendas les dates connues des prochains évènements festifs

**Aigre en JAZZ le 31 JANVIER 2025**

**Foire exposition du pays d'Aigre le Week-end du 17 et 18 MAI 2025**

**On vous attend nombreux !!**

## TEAM REBELLION

Point sur cette année sportive qui a été une petite saison pour Fabien qui a cassé la boîte de vitesses et embrayage de la PEUGEOT 206.

**4 rallyes effectués pour Fabien**, de mars à août. Il se classe 93<sup>e</sup> pilote de la Coupe de France des Rallyes Nouvelle Aquitaine Nord.

**Grande première pour Killian**, qui a fait son 1er rallye en tant que pilote avec Florian à ses côtés. Il a effectué 7 rallyes cette saison et se classe 160<sup>e</sup> pilote et 74<sup>e</sup> co-pilote de la Coupe de France des Rallyes Nouvelle Aquitaine Nord.

**Maxime a fait son retour cette année** en tant que copilote auprès de son père et son frère. Il a effectué 3 rallyes et se classe 126<sup>e</sup> co-pilote de la Coupe de France des Rallyes Nouvelle Aquitaine Nord.

Quant à **Florian**, il a repris le volant pour un rallye avec son frère Maxime.

Il a effectué 4 rallyes cette saison et se classe 143<sup>e</sup> pilote et 211<sup>e</sup> co-pilote de la Coupe de France des Rallyes Nouvelle Aquitaine Nord.

**Le Team Rébellion a fait une belle saison avec plein de nouveautés !!!!**

Cette fin de saison se terminera par une balade le 1<sup>er</sup> décembre autour du pays d'Aigre. Les fonds récoltés seront remis au Téléthon comme chaque année.

**Nous remercions tous nos partenaires, car sans eux nous ne pourrions pas vivre cette passion.**

**Toute l'équipe du Team Rébellion vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.**



## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Nouvelles recrues dans nos rangs :

Sapeur Marie FRICONNET de Marcillac entrée Sapeurs-pompiers volontaire

Et nous accueillons 3 jeunes JSP (jeunes Sapeurs-pompiers)

Paola FAUDRY-HUART de VERDILLE , Abbie TARDY de AIGRE , Ethan DAVID de AIGRE

« Bienvenue dans l'équipe à vous 4 »



« **Nous recrutons** »

Pour être Jeune Sapeurs-Pompiers : De 12 à 14 ans

Pour être Sapeurs-Pompiers Volontaire : De 17 ans à 56 ans

**SORTEZ DE L'ORDINAIRE. Devenez POMPIER VOLONTAIRE. « Venez nous rejoindre »**



### NOTRE CAMARADE JEAN GUIGON

Ancien Chef de Centre, nous a quittés en mars dernier

«Une pensée à son épouse et ses enfants et petits-enfants»

*Nous avons donné le flambeau à nos collègues Sapeurs-pompiers de SEGONZAC à l'occasion de leur Congrès Départemental le 14 septembre dernier.*



**Mariage** Nous félicitons notre collègue Grégory Naissant et son épouse pour leur union.

### Loto :

Nous voulons remercier toute les personnes présentes à notre loto du 15 septembre à la salle des fêtes d'AIGRE.

### Passage des Calendriers :

Comme chaque année, nous passons en cette fin d'année dans les foyers vous proposer un calendrier, Nous vous remercions par avance de votre accueil chaleureux

### Attention !!!!

**« Les sapeurs-pompiers sont en tenue et détiennent leur carte professionnelle sur eux »**

En cas de doute, prévenir la Gendarmerie (17).

Le président Laurent DOMAIN  
amicale.spaigre3@orange.fr

## VÉLO VERT

L'association Vélo Vert du Pays D'Aigre remercie la mairie d'Aigre-Villejésus ainsi que notre sponsor Groupama pour leur soutien financier.

Elle remercie également la mairie de Fouqueure de nous accueillir pour nos randonnées.

Grâce à l'aide des sponsors Aigrinois (**Carrefour, Cavac, Sylvestre et Bernard TP**) le club a de nouveaux maillots.

*Merci aux généreux donateurs.*

Notre **randonnée nocturne du 12 octobre** pour les gens du club, a été encore une fois un succès. (voir photo). Nous recommencerons donc l'an prochain.

Le club s'est pourvu de chasubles pour les sorties pédestres nocturnes et pour les bénévoles de l'organisation des randonnées.

**En 2025, la 10<sup>e</sup> randonnée VTT et pédestre aura lieu le 23 mars au départ de Fouqueure.**

Les personnes intéressées par la pratique du VTT loisir le dimanche matin, dans une ambiance amicale, peuvent nous contacter au 06 03 30 99 35 ou sur notre page Facebook pour plus d'informations.



## CYCLO-CLUB AGRINOIS

**Siège social : Mairie d'Aigre - 16140 AIGRE - Affiliation UFOLEP N°016 005 006**

Si vous voulez nous rejoindre voici l'organigramme du club :

**Président :** Jacky LIZOT (16140 Bessé)

Tél. : 05 45 30 30 24

**Vice-président :** Bernard Favre (16140 Tusson)

Tél. : 06 88 20 94 56

**Trésorier :** Claude MAGNANT (16140 Fouqueure)

Tél. : 05 45 39 09 88

**Secrétaire :** Jacques REDOULES (16140 Saint-Fraigne)

Tél. : 09 66 42 15 38



**La saison s'est achevée, septembre était pour tous la reprise, enfin presque....**

Nous eûmes au Forum des Associations, le 7 septembre, des rencontres constructives, faiblement concluantes, mais de nouveaux adhérents se sont licenciés. Septembre a apporté aussi un changement : nous avons accès au club-house du Tennis, cela simplifiera l'expression de nos réunions.

Nous en remercions le Club Tennis.

Comme chaque année, du 20 au 23 juin le « week-end Montagne » a réuni **22 cyclos amateurs de grimpettes**, à la Bastide-de-Sérou, et le 25 août s'est tenu **le pique-nique du club à Fondoume** (plan d'eau de Villefagnan).

L'AG le 11 octobre a réuni la majorité des adhérents et un petit changement dans l'organigramme : la vice-présidence.

Chaque mercredi et dimanche, les cyclos vont rouler, rien ne change pour les horaires.



Nous rappelons que le club est solidaire de toutes les actions sécuritaires appliquées sur les routes en cet instant où sont trop nombreux les accidents de circulations et que la mortalité s'accroît chez les cyclistes de tous poils, mais aussi les incivilités !!

Jacques Redoulès



## FOOT

### Démarrage prometteur.

La saison 2024 – 2025 démarre d'une très bonne façon sur différents plans.

D'un point de vue effectifs, le travail assidu des bénévoles à la trêve estivale, a permis d'enregistrer près de 30 recrues seniors (équipes féminines et masculines). Ce travail représente une importance énorme tant nous avons subi ces dernières années des difficultés pour boucler nos équipes le week-end.



Nous espérons encore d'autres arrivées dans le courant de l'année, qui seront évidemment les bienvenues pour compléter notre effectif de 90 seniors.

Sur le plan sportif, les résultats sont au rendez-vous. Les équipes A et B et féminines sont dans la partie haute de leur classement à l'heure où nous écrivons cet article ; démarrage plus compliqué pour l'équipe C qui accuse le coup suite à la disparition de la 5<sup>e</sup> division, et qui se voit jouer des grosses équipes en ce début de saison. Néanmoins elle fait bonne figure et aura l'occasion de se rattraper sur la 2<sup>e</sup> partie de championnat qui sera plus équilibrée.

Côté école de foot, nos effectifs se sont aussi étoffés avec la création d'une nouvelle catégorie U13 qui a démarré sa saison sur des performances intéressantes, laissant entrevoir de bonnes choses pour 2025. Les entraînements de l'école de foot sont les mardis à 18h30, il est possible de venir essayer notre sport toute l'année.

Dans la partie organisationnelle, nous accusons le départ de 3 figures incontournables du club. Le couple mythique Annie et Jojo ont choisi de prendre leur retraite sportive de l'AS Aigre et ont pris place dans les tribunes le dimanche, en compagnie de notre ancien Président Olivier GEOFFRION, qui lui aussi a passé le relais. Nous renouvelons nos remerciements pour leurs longues années d'investissement à l'AS Aigre. La présidence a été reprise par Julien BLANCANT, suivi d'un bureau étoffé et très actif ; n'hésitez pas là aussi à prendre contact si vous souhaitez vous investir à nos côtés au service du club.

En cette fin d'année, nous souhaitons remercier l'ensemble des bénévoles qui s'investissent pour le club, ainsi que tous nos sponsors et supporters, sans qui rien ne serait possible.

Pour toute prise de contact, n'hésitez pas à contacter notre Président Julien BLANCANT 06 78 77 88 86, ou à vous rapprocher de notre secrétaire Laurent VALEAU au café du commerce à Aigre.

Vive l'AS AIGRE !!!

## HANDBALL PAYS D'AIGRE

La saison 2024/2025 a commencé avec du nouveau pour notre club avec la création de la section Baby hand tous les samedis matin au dojo d'Aigre.

Nos seniors masculins et féminins qui sont en Région et se situe dans le haut du tableau pour ce début de saison et on leur souhaite bonne réussite pour la suite du championnat.

Pour ce qui du reste des collectifs, en ce début saison, nous avons des -9 au -18 garçons sauf les -18 filles (manque d'effectif) qui progresse au fil des matchs et qui y mettez vraiment de la bonne volonté et surtout du plaisir à jouer.

Sans oublier, cette année que nous avons une équipe loisir avec un bon état d'esprit et surtout pour le plaisir de jouer et d'apprendre pour nos débutants qui progressent aussi.

Nous avons organisé une soirée pour Octobre Rose, deux lotos qui ont eu lieu le 1<sup>er</sup> Novembre et 11 Novembre 2024 et prochainement il y aura une soirée Téléthon début Décembre 2024.

Renseignements auprès de :

MARION Hubert : 06 73 62 6 03 Site Facebook : Handball Pays d'Aigre

RENTREE SAISON 2024/2025  
Le HandBall Pays d'Aigre t'attend

FFHNDBBBL  
babyHand  
3 à 5 ans

Années 2019, 2020, 2021

Salle du dojo

Les samedis matin  
9h30/10h30  
10h30/11h30

Renseignements: 0624319518

## JEUNESSE ET LOISIRS

Un petit bilan de nos animations du 2<sup>e</sup> semestre 2024 à Villejésus:

La course des 2 Cagouilles du 27 juillet, dont le succès est toujours grandissant, a vu son nombre de participants augmenter à 68 coureurs en Trail et 44 coureurs en VTT .

Cette course est maintenant inscrite au calendrier du comité départemental de Running (CDR16).

Le repas qui a clôturé la soirée a accueilli plus de 120 personnes dans une bonne ambiance festive.

La frairie du 14, 15 et 16 août a vu cette année le retour de forains qui s'étaient absentes pendant la période Covid. La randonnée du 14, toujours appréciée pour son circuit champêtre entre nos villages, s'est terminée par **un repas animé par le musicien Jean Baptiste Gasseling devant plus de 200 participants.** Après la 74<sup>e</sup> course cycliste de Villejésus, la frairie s'est clôturée par un très beau feu d'artifice musical (gratuit) et un bal populaire animé par un groupe de musiciens d'Angoulême.

La brocante du 22 septembre a malheureusement été perturbée par le mauvais temps, mais il a fallu faire avec.

Pour l'année prochaine, le calendrier des animations n'est pas encore fixé mais il devrait l'être au cours de la réunion d'assemblée générale qui est prévue, sauf modification, le vendredi 17 janvier 2025 à 19h.

Pour l'instant, le loto de l'association est prévu le dimanche 23 mars à Aigre et la course des 2 cagouilles, le samedi 26 juillet .

La troupe de théâtre, Les Apôtres de Villejésus, après sa participation aux saynètes de l'Histoire du Pays d'Aigre en juillet dernier, va préparer une nouvelle pièce pour 2025.

Je remercie le conseil municipal qui, par ses subventions, nous permet de maintenir nos animations sportives et festives sur la commune.

Je remercie aussi tous les membres de l'association et les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de ces animations. Je souhaite à tous et toutes, une bonne et heureuse année 2025.

## CLUB VERMEIL DE VILLEJÉSUS

Encore une année qui se termine. Le **22 juillet** comme tous les ans un pique-nique avec randonnée au chalet des biches, c'est un moment formidable dans la nature. Le club a fermé une semaine pendant la frairie de Villejésus. Début septembre, un repas amical avec une tombola pour le téléthon. Le 6 octobre une randonnée au profit du cancer du sein, avec un temps pluvieux mais qui n'a pas découragé les marcheurs. Un chèque de 400€ a été remis à Monsieur Harmand pour la ligue et le 26, notre randonnée Halloween avec malheureusement un très mauvais temps. Le **14 novembre** un loto et je pense que nous verrons le père Noël le **19 décembre**. Le club vous souhaite de bonnes fêtes !





Partenaire OFAJ  
DFJW



**ASSOCIATION DES ECHANGES INTERNATIONAUX D'AIGRE  
COMITE DE JUMELAGE AIGRE – FAHRENKRUG**

**2025 : CETTE FOIS ! C'EST NOUS QUI PARTONS !  
Direction Fahrenkrug en Allemagne  
Land : Schleswig Holstein**

Le comité est fier de vous annoncer notre déplacement début août 2025 (semaine à confirmer) à Fahrenkrug. Rappelez-vous, la délégation allemande était chez nous en août 2023. A ce jour, nous sommes entre 15 et 20 inscrits au départ. Les préparatifs vont débuter : recherche d'un autocar, frais généraux....

Nous rappelons également que le comité est prêt à accueillir de nouveaux adhérents motivés pour transmettre les objectifs du jumelage. Le jumelage ce sont aussi des visites culturelles et sportives, l'accueil chez l'habitant, de belles rencontres et des grandes amitiés. Un programme spécial jeunes est toujours organisé en parallèle. Si vous voulez échanger avec les participants, des réunions sont prévues et l'information sera donnée.

Vous pouvez également contacter Madame Bazire (06 87 27 93 01)

M. Tyré (06 89 73 45 53)

Madame Caillaud (06 84 29 64 93).

Il reste très certainement des places pour le voyage 2025 !!!!

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2025 avec bonheur, santé et prospérité.

*Patricia BAZIRE et Christophe TYRE  
Co présidents  
Nadia CAILLAUD  
secrétaire  
Lucie CAILLAUD  
trésorière*



### SMABACAB

Concernant le secteur de la commune d'Aigre, cette fin d'année 2024 a été consacrée comme à l'accoutumée aux interventions visant à enlever les embâcles susceptibles d'entraver les ponts et barrages environnants.

En effet, en prévision du retour des crues, **il est important d'anticiper au mieux ces désagréments** pouvant aggraver les débordements.



L'entretien mécanique des barrages a aussi été effectué afin de garantir leur fonctionnement optimal.

Enfin, une sonde de mesure des niveaux d'eau a été posée en amont du pont des Cognacs GAUTIER. Cette dernière permettra aux agents, lors des crues, de suivre en direct le niveau d'eau dans Aigre et de faciliter les interventions d'ouverture et fermeture des vannes.

Côté qualité de l'eau, l'Aume a essuyé une **pollution au lisier** issue d'une porcherie située non loin de sa source en Deux-Sèvres.

Le propriétaire a sollicité une rencontre avec les syndicats d'eau du territoire (SMABACAB et SIAEP NOC), afin de créer un 1<sup>er</sup> contact et d'évoquer des solutions d'aménagement éventuelles pour éviter que ce même accident reproduise les mêmes conséquences.

Le SMABACAB a proposé des principes d'actions visant à **ralentir les écoulements sur le secteur**, les acteurs locaux ont été invités à réfléchir sur ce principe d'action.



Dans un même temps, les élus du SMABACAB, conjointement avec ceux du SIAEP NOC et de la commune d'Aigre ont adressé un courrier aux préfectures des Deux-Sèvres et de la Charente, pour obtenir des explications sur la façon dont l'information de cet accident a été menée. Cette démarche est actuellement dans l'attente d'une réunion avec les services préfectoraux.

### ASSOCIATION FONCIÈRE DE VILLEJÉSUS



#### Procès-verbal de la séance du 14 novembre 2024

Le Président, Renaud Combaud, constate que le quorum n'est pas atteint et informe que comme convenu dans la convocation, une seconde réunion se tient ce même jour à 18h45 sans obligation de quorum.

Fermeture de la séance et ouverture de la deuxième séance à 18h45. Celle-ci peut valablement délibérer sans quorum.

Les membres de l'association foncière valident le procès-verbal de la réunion du 26 février 2024.

Le Président rappelle que Christophe Tiphonnet a été désigné comme membre de l'association foncière par Brigitte Fouré en tant que représentant de la commune déléguée de Villejésus. Brigitte Fouré a souhaité reprendre son rôle de représentante de la commune déléguée, Monsieur Tiphonnet ne fait donc plus partie du bureau de l'association foncière. Il convient donc de nommer un nouveau Vice-Président pour le remplacer. Les membres de l'association foncière de Villejésus élisent à l'unanimité Hugues CLÉMENT, Vice-Président de l'association foncière.

Mise en œuvre du Compte financier unique : Le compte financier unique (CFU) se substituera au compte administratif et au compte de gestion au plus tard à partir de l'exercice 2026. L'association foncière remplit les conditions pour y être éligible. Il est proposé la mise en œuvre du compte financier unique (CFU) à compter de l'exercice 2024. Accord des membres de l'AF.

Admission en non-valeurs : Le Président informe que des personnes n'ont pas payé leurs cotisations et la trésorerie n'arrive pas à recouvrer ces sommes, pour un total de 39.26€. La trésorerie demande leur admission en non-valeur. Accord des membres.

Le Président informe que l'article 173 de la loi du 21 février 2022 permet aux assemblées de déléguer l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables. Le Président propose de fixer le seuil de délégation maximum à 100€ par titre dans le cadre de ses délégations. Accord des membres.

Le Président rappelle que comme convenu lors de la dernière séance, les travaux sur le chemin de la Forêt ont bien été effectués par Yann Chauvet. Le Président a sollicité les membres de l'AF qui proposent de faire le chemin du Breuil pour l'an prochain. M. Clément fera faire des devis. De l'élagage pourrait être prévu.

#### Questions diverses :

Le Président rappelle les parcelles qui ont été vendues à l'entreprise Durepaire et informe que pour passer les écritures comptables, il convient de faire une décision modificative du budget. Accord des membres.

Le Président rappelle le recensement des chemins qui seraient exploités par des agriculteurs, des courriers leurs ont été envoyés et nous avons eu plusieurs retours. Des conventions d'occupation à titre gracieux seront effectués avec ceux qui ont confirmé exploiter ces chemins.

## EXPRESSION DES ÉLUS

« UNISSONS NOS FORCES » ( liste menée par Renaud Combaud )

Chères Aigrinoises et Chers Aigrinois,  
Chères Villesalémoises et Chers Villesalémois,

Les fêtes de fin d'année arrivent, déjà ! Au sein du bulletin communal, dans les comptes-rendus du Conseil municipal, les différents articles et les messages de nos associations, vous avez pu prendre connaissance de l'actualité riche de notre commune sur ces derniers mois. Nous savons que l'année 2025 sera également riche en événements et en projets à Aigre et à Villejésus !

A cette occasion, nous tenons à souligner le travail de l'ensemble des agents de la municipalité et du SIVOS, qui sont pleinement investis pour les missions administratives dans nos Mairies et à l'Espace France Services, le fonctionnement de nos écoles, l'entretien de nos locaux, les travaux dans les bâtiments et au sein des espaces verts.

L'ensemble des élus du Conseil municipal œuvrent pour le développement de notre commune. Sachez que nous demeurons à l'écoute et disponibles, pour répondre à vos interrogations et vous accompagner dans vos démarches. La cérémonie des vœux, qui aura lieu le 3 janvier, nous donnera l'occasion d'échanger ensemble.

Enfin, nous voulons ici avoir une attention particulière pour les forces vives du territoire, associations, commerçants, artisans, entreprises, qui apportent chacun leur pierre à l'édifice que représente la vie de notre commune.

*Nous vous souhaitons de passer de très belles fêtes de Noël, entourés de votre famille et de ceux qui vous sont chers.*

*Nous vous présentons également tous nos vœux de bonheur, joie et santé, pour l'année 2025 !*

*Bonne année à tous !*

////////////////////////////////////  
« ENSEMBLE POUR NOTRE COMMUNE NOUVELLE » ( liste menée par Amandine Guillaume )

À bientôt un an de la fin de ce mandat, nous sommes toujours présents ou représentés lors des réunions de conseil municipal durant lesquelles nous tentons toujours de débattre sur des sujets importants tels que les finances publiques, le soutien apporté par la municipalité à nos associations et à nos entreprises, le maintien des manifestations qui animent notre commune...

*Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année, en profitant des diverses manifestations proposées dans notre commune. Recevez tous nos vœux de bonheur, santé et réussite pour 2025*

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue dans notre charmante commune d'Aigre !

Vous venez d'emménager, nous sommes ravis de vous accueillir dans notre communauté chaleureuse et conviviale. **Nous vous invitons donc à venir vous faire connaître en mairie, un formulaire vous sera remis.** Vous pouvez également disposer de tous les renseignements pratiques dont vous avez besoin.

### LE SITE DE LA MAIRIE : UN OUTIL POUR VOUS !



Vous y retrouvez des informations pratiques, les actualités à venir, etc...

Un projet mené à bien par votre municipalité avec l'Atelier Philographie (entreprise locale basée à St-Angeau -Val-de-Bonnieure).

N'hésitez pas à le découvrir : <https://www.aigre.fr/>



### ADRESSAGE

Nous remercions les habitants de bien veiller à faire figurer leur nom sur leur boîte aux lettres

### RECENSEMENT

Le recensement citoyen, c'est obligatoire. Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale doit s'effectuer dans les trois mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire.

Il suffit, pour cela, soit :

De se présenter en mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile. **Une attestation de recensement est alors délivrée au jeune. Ce document est obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (BEP, CAP, Bac, conduite accompagnée, permis de conduire, etc.).**

D'effectuer les démarches en ligne sur le site du service public, via « **mon espace citoyen** ». Pour ceci l'Espace France Service d'Aigre peut vous accompagner.

Le recensement citoyen est une démarche citoyenne qui s'inscrit dans le Parcours de citoyenneté et qui permet d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté, mais aussi d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

### IDENTIFICATION

L'IDENTIFICATION des animaux est OBLIGATOIRE.

Nous vous rappelons que votre commune a mis en place une AIDE À L'IDENTIFICATION.

Il vous suffit de vous rendre à la mairie et d'en faire la demande.

Un coupon vous sera remis qu'il vous suffira de présenter à votre vétérinaire qui déduira la somme de 10€ à votre facture.

## INFO PRATIQUES

### ASSOCIATIONS SPORTIVES :

Associations sportives :

Tennis Club Aigrinois

HYVERNAUD-PINEAU Dominique

Tel : 06.80.14.85.87

Mail :

dominique.hyvernaud@wanadoo.fr

Tennis de table

PINAUD Jean-Michel

Tel : 06.72.19.34.44

Mail : jmbeapinaud@gmail.com

HandBall Club du Pays d'Aigre

MARION Hubert

Tel : 06.37.93.83.33

Mail : Hub540939@hotmail.fr

Association Sportive d'Aigre  
(football)

BLANCANT Julien

Tel : 06.78.77.88.86

Mail : j.blancant@smabacab.fr

Les petits Pas d'Aigre (danse)

BRUNONI Céline

Tel : 06.12.51.96.88

Mail : danse.aigre@gmail.com

Siel bleu (Gym)

Tel : 06.98.03.01.88

Mail : Celine.gachet@sielbleu.org

Motocross

BOURUT Céline

Mail :

motocross117217@gmail.com

HandBall Club du Pays d'Aigre

MARION Hubert

Tel : 06.37.93.83.33

Mail : Hub540939@hotmail.fr

Badminton

COMBAUD Renaud

Mail : combaudrenaud@hotmail.fr

Fanas des Vieilles Caisses

MATARD Jean Louis

Tel : 07.69.18.78.01

Mail : jlmatard@gmail.com

Cyclo-Club Aigrinois

LIZOT Jacky

Tel : 06.75.41.19.81

Mail : jaki.lizot@orange.fr

ACJAR (vélo)

Mme TEMPLERAUD

Tel : 06.01.71.37.510

Mail : didier.kereneur@laposte.net

Vélo Vert VTT

GILLARD Daniel

Tel : 06.03.30.99.35

Mail : gillard.daniel@neuf.fr

Team Rebellions (rallye)

LAPEYRONNIE Fabien

Tel : 06.79.90.39.14

Mail : Dindinaud.n@orange.fr

Model Club (modélisme)

DENFERD Gilles

Mail : gilles.denferd@orange.fr

Gym Danse

MÉGRET Liliane

Tel : 06.37.69.84.92

Mail : liliane.megret@hotmail.fr

Judo Club d'Aigre

MICHAUD Roxane

Tel : 06.50.26.76.47

Mail : samantha.feniou@gmail.com

### ASSOCIATIONS CARITATIVES :

Secours catholique

Présidente : HENRY Chantal

Tel : 06.08.61.71.40

AFRIPA (aide sociale et familiale)

BAYNAUD Monique

Tel : 06.11.96.32.36

Mail : monique.baynaud@orange.fr

Amicale des donneurs de sang

Présidente : LANGLOIS Elisabeth

Tél : 05 45 21 34 38

EIDER

Directeur : M. SABOURIN

06.78.90.58.04

Mail : epicerie.eider@gmail.com

ADMR

Tel : 05.45.21.21.31

Mail : aigre@aigre.fede16.admr.org

### FÊTES & FOIRE EXPOSITION :

Comité Fêtes et Loisirs

VILNEAU Roland

Tél : 05.45.21.10.56

Mail : Foireexpoaigre@laposte.net

Association Jeunesse et Loisirs

VIDEAU Didier

Tél : 06.81.98.54.07

Mail : Ajlv16140@gmail.com

**ECOLES / ENFANCE :**

APE – écoles publiques d'Aigre  
Mail : ape.aigre@gmail.com

APE - Ecole notre Dame des Anges  
Présidente : FREGE Marie-Ange  
Mail : apel.notredamedesanges@gmail.com

**ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS :**

Fédération Nationale  
d'Anciens Combattants d'Algérie,  
Maroc et Tunisie  
Président : FLAGEY Michel  
Tel : 05.45.21.17.83  
Mail : michel.flagey@orange.fr

Fédération Nationale  
Combattants Républicains  
Président : PAROT Jacques  
Tel : 05.45.21.27.50

**CHASSE ET PÊCHE :**

Société de chasse intercommunale  
Aigre - Oradour  
TIPHONNET Christophe  
Tel : 06.38.25.03.52  
Mail : christophe.tiphonnet@gmail.com

Sté de chasse de Villejésus  
Présidente : Marie-Noelle RICHARD  
Tel : 06.12.51.96.88  
Mail : marie.rovatti@orange.fr

Société de pêche  
Président : TYRÉ Christophe  
Tel : 05.45.96.93.02  
Mail : betg16@orange.fr

**ASSOCIATIONS CULTURELLES :**

Histoire du pays d'Aigre  
PERRAIN Michel  
Tel : 06.70.98.00.82  
Mail : jacqueline.perrain@orange.fr

Echanges Internationaux  
Patricia BAZIRE et Christophe TYRÉ  
Tel : 05.45.21.23.03  
Mail : caillaud.michel@wanadoo.fr

Charentes des deux mondes  
(reconstitution historique)  
Président : Bruno FERREYROL  
Tel : 06.26.97.69.01  
Mail : charentesdesdeuxmondes@gmail.com

Club Photo  
METAIS Eric  
Tel : 06.50.70.59.74  
Mail : ericmetais16@gmail.com

**ASSOCIATIONS LOCALES :**

Amicale Sapeurs-Pompiers Aigre  
DOMAIN Laurent  
Tel : 06.07.74.68.18  
Mail : amicale.spaigre3@orange.fr

Association des commerçants et  
artisans Aigre-Villejésus-Verdille  
Président : LABONNE Christophe  
Tel : 05.45.91.36.92  
Mail :  
Lebonmarche0216@orange.fr

L'assise :  
Présidente : MORTEAU Leslie  
Mail : associationlassise@gmail.com  
Tel : 01.42.71.96.55

Association 3<sup>e</sup> âge  
Club Vermeil (club du 3<sup>e</sup> âge)  
CUSSAGUET Michelle  
Tel : 06.80.78.54.98



## RÉNOVER, AMÉLIORER ou ADAPTER VOTRE LOGEMENT EN COEUR DE CHARENTE



L'**OPAH** (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) est un dispositif mis en place sur un territoire pour inciter à la réhabilitation du parc de logements privés. Cela permet aux propriétaires de bénéficier d'un accompagnement gratuit et de subventions pour réaliser des travaux.



**La commune d'Aigre s'est engagée sur 3 ans pour aider les propriétaires bailleurs dans le financement de certains travaux de réhabilitation afin de lutter contre les logements vacants de centre bourg.**

### POUR QUI ?

L'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (Anah) finance les travaux des propriétaires occupants à des taux très intéressants, mais aide moins les propriétaires bailleurs ou investisseurs. **C'est pourquoi le conseil municipal a décidé d'ajouter des subventions pour les propriétaires bailleurs.**

**PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS** pour leur résidence principale, sous conditions de ressources

**PROPRIÉTAIRES BAILLEURS** d'un logement vacant ou loué sous conditions de loyers. **La commune aide spécifiquement les propriétaires bailleurs afin de lutter contre la vacance et créer des logements locatifs en centre bourg.**

### ACCOMPAGNEMENT ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS

**SOLIHA** a été missionnée par Coeur de Charente pour animer, conseiller et accompagner les propriétaires occupants et bailleurs dans toutes les demandes d'aides financières.



**05 45 95 62 02**  
contact.charente@solihha.fr  
www.solihha16.fr

### QUELS TRAVAUX ?

#### TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Isolation, chauffage, ventilation, menuiseries...



#### TRAVAUX D'ADAPTATION À LA PERTE D'AUTONOMIE

Adaptation de la salle de bain, WC, cheminement...



#### RÉNOVATION GLOBALE DE LOGEMENTS

Logements dégradés, vacants



### PERMANENCES SUR RDV

	Matin	Après-midi
<b>2<sup>e</sup> Vendredi de chaque mois</b>	9h - 12h Espace France Services <b>AIGRE</b>	13h30 - 16h30 France Services <b>VARS</b>
<b>4<sup>e</sup> Vendredi de chaque mois</b>	9h - 12h Communauté de Communes <b>TOURRIERS</b>	14h - 17h France Services <b>MANSLE-LES-FONTAINES</b>



## AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

### Une question sur le logement : ayez le réflexe ADIL...

Vous recherchez une information rapide dans le domaine de l'habitat, appelez le **05 45 93 94 95**. Un juriste de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 16) est là pour vous répondre.

Un déclic pour un nombre croissant de charentais qui sont nombreux à nous contacter, que ce soit pour une révision de loyer, un congé, pour connaître à qui incombe une menue réparation... Mais l'entretien téléphonique ne suffit plus quand il s'agit d'évaluer un projet d'accession, d'étudier l'opportunité d'un réaménagement de prêt, d'examiner un contrat de construction, de traiter un problème d'urbanisme, ou plus généralement pour un conseil juridique lors d'un litige.

L'ADIL vous accueille au siège d'Angoulême **de préférence**, sur rendez-vous :

**du lundi au vendredi**  
**de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30**  
Maison Départementale de l'Habitat, 57 rue Louis Pergaud

Elle sera désormais présente sur votre territoire en permanence (**sans RDV**) à :

- **Aigre : à compter de janvier 2024** : le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 10 h 00 à 12 h 30 - Espace France Services - 29 Grande Rue ;
- **Mansle les Fontaines : à compter de février 2024** : le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14 h 00 à 16 h 30 - Espace France Services - 19 boulevard Gambetta.

## PASS' TRANSPORT

Vous êtes âgés de 65 ans et plus et avez des problèmes de mobilité. Ce pass' transport mis en place par le département vous permet d'accéder aux services de transport à la demande et aux taxis conventionnés à moindre coût. Faites **votre demande pour 2025** grâce au bulletin d'adhésion dont le modèle est joint. Il peut être récupéré sur le site du département, à la mairie ou à l'espace France services.

### ATTENTION !

**Le chèque n'est valable que l'année civile en cours.**

L'octroi de ce pass' transport n'est pas soumis à des conditions de ressources.

En cas de besoin, vous pouvez contacter  
Brigitte FOURÉ  
Conseillère  
départementale

**CHARENTE**  
LE DÉPARTEMENT

# PASS' TRANSPORT AUTONOMIE BULLETIN D'ADHÉSION 2024

Pour faciliter la mobilité, le Département de la Charente met en place le Pass'transport autonomie. Vous êtes âgé(e) de 65 ans et plus et vous vivez sur le territoire charentais.

Le Département de la Charente vient de vous offrir ce Pass'transport autonomie\*.

Ce Pass' vous permet d'accéder aux services de transport à la demande et aux taxis à un moindre coût.

Le Pass'transport autonomie s'utilise chez tous les partenaires conventionnés.

Vous pouvez recevoir gratuitement à votre domicile le Pass'transport autonomie.

Nous vous invitons à remplir lisiblement le coupon-réponse ci-dessous et à l'envoyer à l'adresse suivante :

**DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE**  
Pôle solidarités  
Direction de l'autonomie  
31 boulevard Émile Roux - CS 60000  
16917 ANGOULÊME Cedex 9  
05 16 09 76 27

Mme     M.

Nom du bénéficiaire : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

.....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

J'atteste sur l'honneur répondre aux conditions requises pour bénéficier du Pass'transport , à savoir : l'âge et le lieu de résidence.

Par conséquent, je certifie que les éléments que je viens de fournir sont exacts.

Fait à : .....

Le : .....

Signature obligatoire

Documents à fournir obligatoirement :

- photocopie de la face recto de votre carte d'identité ou la page où sont mentionnés votre nom et votre date de naissance du livret de famille
- justificatif de domicile de moins de 3 mois

**Merci de renvoyer sous enveloppe affranchie votre bulletin, accompagné des pièces justificatives à l'adresse indiquée ci-dessus.**

### ATTENTION

Aucun rendu de monnaie ne pourra être effectué sur les chèques. Vous devez compléter en espèces si le montant de la prestation dépasse la valeur des titres présentés. L'offre est limitée à un seul Pass transport autonomie par an et par personne. Un deuxième chéquier peut être délivré pour les déplacements vers un accueil de jour.

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE PASS VALO POUR ACCÉDER AUX PÔLES DE VALORISATION DE CALITOM

**Retourner sous enveloppe cette partie découpée à l'adresse :** Calitom, 19 Route du Lac des Saules, ZE La Braconne, 16600 MORNAC + **joindre impérativement votre justificatif de domicile en Charente de moins de 3 mois** (ex : facture d'eau, d'électricité, de téléphone).

MERCI DE COMPLÉTER LES LIGNES CI-DESSOUS EN MAJUSCULES

**NOM :** .....

**PRÉNOM :** .....

**N° ET NOM DE RUE (EN CHARENTE) :** .....

.....

**COMPLÉMENT D'ADRESSE (EN CHARENTE) :** .....

.....

.....

**CODE POSTAL :** .....

**COMMUNE :** .....

**N° de téléphone :** .....

**Adresse mail (facultatif) :** .....

*En conformité avec l'Article 15 du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous êtes en droit de connaître les données personnelles qui sont traitées par Calitom dans le cadre de cette opération, d'en obtenir la communication et au besoin, de les faire rectifier.*

Adressez votre demande à M. le Président de Calitom ou par courriel à [dpo@calitom.com](mailto:dpo@calitom.com)





## Les Consultations Externes du CH de RUFFEC

### RADIOLOGIE - SCANNER - ECHOGRAPHIE - MAMMOGRAPHIE

du lundi au vendredi

sur rendez-vous de 9h à 17h

☎ 05.45.29.50.23

### CENTRE DE PÉRINATALITÉ - SUIVI DE GROSSESSE - GYNECOLOGIE

sur rendez-vous de 9h à 17h

☎ 05.45.29.50.85

Sages-femmes : du lundi au vendredi Mme TROESCH - Mme RÉ Mme LIZOT Mme HUBERT - Mme ALBERT

### ADDICTOLOGIE

Dr TABUTEAU - Dr RIGAUD Mardi

sur rendez-vous de 9h à 17h

☎ 05.45.29.54.93

LAJUBERTIE C. (Psychologue) - DRILLEAUD N. (Infirmière)

du lundi au vendredi

### PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS DE SANTE (PASS)

Dr TABUTEAU Jeudi

sur rendez-vous de 9h à 17h

☎ 05.45.29.54.93

LAJUBERTIE C. (Psychologue) - BOYAVAL AM. (Infirmière)

du lundi au vendredi

### CONSULTATIONS SPECIALISEES sur rendez-vous de 8h à 17h

☎ 05.45.29.50.80

Cardiologie	Dr LANDRAGIN Dr VIEYRES	mercredi matin 1 fois/mois mardi matin 1 fois/mois
Diabète éducation thérapeutique Diabétologie	BOUVIER V. I.P.A* <small>*Infirmière en Pratique Avancée</small> Dr C. CADART	lundi - mercredi matin - vendredi HDJ Diabétologie
Diététique	GUIGNOUARD S.	mardi après-midi - mercredi matin
Hypnose Médicale	CORMAU B. IDE GUYON C.M. Psychologue	vendredi
ONCOLOGIE	Dr SALEMKOUR / Dr CAMALET	mercredi 2 fois/mois
ORL	Dr SCHLEGEL	lundi - mercredi
Orthopédie	Dr MULLER Dr DROUINAUD	jeudi matin mardi matin
Pneumologie Allergologie Dépistage apnée du sommeil	Dr LAGRANGE Dr BARA	lundi après-midi vendredi
Rhumatologie	Dr BORDE	mercredi - jeudi
Urologie	Dr GUILLAUME	jeudi
Vasculaire	Dr HIRSCH Dr HOUMAIDA	mercredi après-midi 1 fois/mois vendredi après-midi 1 fois/mois
Viscérale	Dr LIPPMANN	lundi matin 2 fois/mois

### OrthOptiste

M. BOYER lundi au vendredi  
sur rendez-vous =>

www.doctolib.fr  
☎ 06.76.95.93.98

### Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD)

(VIH, hépatite B, C, IST)

sur rendez-vous =>

☎ 05.45.24.42.84

**MA SANTÉ EN PAYS D'AIGRE**  
**PÔLE SANTÉ AVEC MAISON DE SANTÉ PLURI-DISCIPLINAIRE**

**MÉDECINS GÉNÉRALISTES**  
**Dr. Cynthia et Dr. Christian RIEUTORD**  
2 a - Rue Traslefour 16140 Aigre  
Tél. : 05 45 21 22 91

**CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL**  
2 A - Rue Traslefour  
Sur rendez-vous  
Tél. : 05 16 09 51 70  
**Dr. Alain DUBOST**  
**Dr. Christine Streicher-LAMOTTE**

**GRANDE PHARMACIE D'AIGRE**  
Dr. Shalom CHOKOTÉ  
25 - Grande Rue à Aigre - TÉL. : 05 45 21 10 41  
Horaires : Lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h-19h30 - Samedi 9h-12h30 et 14h-18h

**INFIRMIÈRES :**  
Christine LARRÈRE, Isabelle BOURGOGNON, Emilie ROUX, Sandrine HECTOR, Sylvie MABILLE, Marine DEVOS-BORDAS  
Maison de Santé - 2 a - Rue Traslefour - Tél. : 05 45 21 25 91  
Permanence : 8h - 10h du lundi au vendredi - Soins à domicile sur rendez-vous

**MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES sur rendez-vous et soins à domicile**  
Jacqueline LÉPINE : 3 - Rue de la Gendarmerie 16140 Aigre - Tél. : 05 45 21 15 79  
Kinésithérapie, Rééducations uro-gynécologique, Rééducation vestibulaire et Drainage lymphatique manuel  
Philippe SARRAZIN : 2 A - Rue Traslefour - Tél. : 06 85 01 25 21 - Kinésithérapie et Ostéopathie  
Eric BUNA : 2 A - Rue Traslefour - Tél. : 06 80 08 34 86 - Kinésithérapie et Ostéopathie  
Franck GUIGNARD : 2 A - Rue Traslefour Kinésithérapie - Tél. : 0603 99 11 82

**SAGE-FEMME**  
Géraldine FONTANAUD  
Tél. : 06 89 61 53 51

Prise en charge de la grossesse : préparation à l'accouchement, suivi de la grossesse, surveillance médicale mère / nouveau-né au retour à domicile, accompagnement de l'allaitement maternel, rééducation périnéosphinctérienne, post-partum

Examens gynécologiques de prévention : frottis, contraception

**OSTÉOPHATE : Vincent RADIGUET**  
Sur rendez-vous Tél. : 06 37 81 50 54

**CHIRURGIEN-DENTISTE/ORTHODONTISTE**  
Dr. Christelle BONNE  
Les Vignauds 16140 Villejésus  
Tél. : 05 45 21 16 78

**TRANSPORT PROFESSIONNEL**  
Laetitia LAROCHE  
Tél. : 06 61 52 59 52  
Mail : letassist@orange.fr

**AMBULANCES AIGRINOISES**  
13 - Rue de St-Fraigne 16140 Aigre  
Tél. : 05 45 21 13 53



# AGENDA

## 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2025

SOUS RÉSERVE

### JANVIER

Vendredi 3 - Vœux du Maire  
Mercredi 8 - Cinéma  
Vendredi 10 - Don du sang  
Dimanche 19 - Loto Pétanque Marcillac  
Dimanche 26 - Loto Foot Saint-Fraigne  
Vendredi 31 - « Aigre en Jazz »

### FÉVRIER

Dimanche 2 - Loto foot groupement Genac Marcillac  
Vendredi 7 - Conseil Municipal  
Dimanche 9 - Loto ADMR  
Mercredi 12 - Cinéma  
Dimanche 23 - Loto Cyclo  
Mercredi 26 - Cinéma pour enfants

### MARS

Dimanche 2 - Loto Chasse Villejésus  
Vendredi 7 - Conseil Municipal  
Mercredi 12 - Cinéma  
Dimanche 16 - Loto chasse Gourville  
Dimanche 23 - Loto jeunesse et loisirs

### AVRIL

Mercredi 2 - Don du sang  
Vendredi 4 - Conseil Municipal  
Dimanche 6 - Loto chasse Ligné  
Mercredi 9 - Cinéma  
Dimanche 20 - Loto chasse Marcillac  
Lundi 21 - Loto Chasse Mons

### MAI

Mercredi 1er - Loto Chasse Tusson  
Vendredi 3 - Conseil Municipal  
Dimanche 4 - Loto GIC Tusson  
Mercredi 8 - Commémoration du 8 mai 1945  
Dimanche 11 - Loto Foot ASA  
Samedi 17 et dimanche 18 - 51<sup>e</sup> Foire exposition

### JUIN

Vendredi 6 - Conseil Municipal  
Mercredi 11 - Cinéma  
Mercredi 18 - Commémoration appel du 18 juin